
Liste des personnes présentes – Associations membres

Actuariat

Nathanaël Pelchat

Administration

Mathieu Blanchet

Agriculture, alimentation et
consommation

Bénédicte Desbiens

Agroéconomie

François Bizier-Filion

Agronomie

Simon Corbeil

Archéologie

William Harrison

Architecture

Viviane Trépanier

Biochimie, bioinformatique
et microbiologie

Nadine Morin

Biologie

Pierre-Alexandre Labranche

Chimie

Charles-Émile Fecteau

Communication publique

Jeremy Michel Roy

Jean-Christophe Bouchard

Droit

Sarah-Ève Sénéchal

Économique

Sandrine Laurent

Éducation physique

Jean-François Lacroix

Éducation préscolaire et
enseignement primaire

Rose Beaupré Ayotte

Enseignement du français,
langue seconde

Véronique Tremblay

Gabrielle Charbonneau

Samy-Jane Tremblay

Enseignement du
secondaire

Philippe Perron-Savard

Études internationales et
langues modernes

Isabelle Meau

Alyssa Dernalers-Proulx

Finance et assurance

Emmy Lebel

Génie chimique

Diego Zamora

Génie civil

Justin Moreault

Génie des eaux

Marie Babineau

Génie industriel

Maxime Plante

Génie informatique et
électrique

Olivier Barrette

Génie logiciel

Keven Imbeault

Génie mécanique

Dominic Bastien

Génie des mines et de la
minéralurgie

Marie-Eve Caron

Samuel Massicotte

Génie physique

Bastien Raulier

Emmanuel Nadeau G.

Géologie et génie
géologique

Jérémy Tanguay

Géomatique

Sophie Beaulieu

Gestion des opérations
logistiques

Olivier Gélinas

Informatique et génie
logiciel

Loup Labelle

Management

Marc-Antoine Bourassa

Musique

Sarah Bourdages

Nutrition

Claudia Gendron-Courchesne

Pharmacie

Julie Desjardins

Philosophie

Ariane Drolet

Zed Merlin Faubert

Félix Boulanger

Physique

Gabriel Savard

Science politique

Louis-Xavier Lamy

Amar Gherbi

Camille Garon

Sciences biomédicales

Rockya Chaouch

Sciences comptables

Louis Boivin

Sciences et génie

Eve-Marie Allard

Hélène Salesse

Sciences infirmières

Catherine Côté

Sciences de l'orientation

Daniel Trudel

Sciences sociales

Jimena Aragon

Sciences et technologie des
aliments

Kamila Lizée

Statistiques et
mathématiques

Félix Bouchard

Systèmes d'information
organisationnels

Geneviève Laliberté

Théologie et sciences
religieuses

Kevin Murray

Traduction

Karelle Champagne

Liste des personnes présentes – Comité exécutif

Présidence

Mathieu Montégiani

Enseignement et recherche

Alexa-Maude Raymond

Affaires externes

Simon Hénault

Affaires institutionnelles

Annabelle Lemire

Affaires socioculturelles

Laurence Laberge

Affaires internes

Laurence Vaillancourt

Liste des personnes présentes – Autres

Présidence

Nicolas Grondin

Attaché politique

Simon La Terreur

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente
5. Suites données aux résolutions antérieures
6. Rapports
 - 6.1. Officières et officiers
 - 6.2. Comité exécutif
 - 6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL
 - 6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université
 - 6.5. Rapport de la session d'été et plan d'action
7. Élections
 - 7.1. Comité d'enquête (1 poste)
 - 7.2. Comité institutionnel de protection de l'environnement (3 postes)
 - 7.3. Comité de réflexion sur le pouvoir des membres (5 postes)
8. Avis sur la déréglementation des étudiantes et étudiants internationaux
9. Révision des règles d'ordre et de procédure des assemblées
10. Autres sujets
 - Date de la prochaine séance
 - Événements des associations
 - Bière postcaucus
 - Point joie
11. Clôture de la séance

1. Ouverture de la séance

Présidence CADEUL

Merci d'être ici en si grand nombre, c'est un nombre record. Ça me prendrait quelqu'un pour proposer l'ouverture ? Biologie, appuyé par Sciences sociales.

Résolution CAE-A18-09-21-01

Il est proposé par Biologie avec l'appui de Sciences sociales :

Que la séance du 21 septembre 2018 soit ouverte.

Aucune demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Présidence CADEUL

Le conseil exécutif vous proposerait M. Nicolas Grondin à titre de Présidence d'assemblée et Mme Annabelle Lemire à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution CAE-A18-09-21-02

Il est proposé par Administration, avec l'appui de Génie logiciel.

Que Nicolas Grondin et Annabelle Lemire soient nommés respectivement président et secrétaire d'assemblée pour la séance du 21 septembre 2018.

Aucune demande le vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée lit l'ordre du jour.

Présidence

Est-ce que quelqu'un souhaiterait proposer l'ordre du jour ?

Résolution CAE-A18-09-21-03

Il est proposé par Biochimie, bioinformatique et microbiologie, avec l'appui d'Enseignement français langue seconde.

Que l'ordre du jour de la séance du 21 septembre 2018 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance précédente

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

C'est la même chose que d'habitude. Si vous avez des modifications à faire à l'ordre du jour qui sont mineurs comme des coquilles, veuillez me contacter en privé.

Présidence

Est-ce que quelqu'un veut suggérer l'adoption du procès-verbal ?

Résolution CAE-A18-09-21-04

Il est proposé par Sciences et génie, avec l'appui de Physique :

Que le procès-verbal de la séance du 26 août 2018 soit adopté.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

5. Suites données aux résolutions antérieures

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

C'est pour vous parler de la table des stages que nous avons parlé lors des deux dernières séances. Donc, je voulais vous annoncer officiellement la première date qui sera le 3 octobre. Le but est de faire un état des lieux des stages sur le campus de l'université Laval, d'un point de vue financier et psychologique et académique. On va y aller par forme de questionnaire pour que ce soit adapté à votre réalité de votre bac. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'écrire, ça va me faire plaisir de vous éclairer.

Présidence

Des questions? Non. Est-ce qu'il y a d'autres suites données à des résolutions antérieures?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Je vais vous parler aujourd'hui de logements étudiants...un retour sur ce qui avait été adopté en caucus en mars dernier. La CADEUL s'intéresse aux logements étudiants depuis longtemps. Ça fait au moins deux ans que c'est dans les plans d'action de rédiger un avis là-dessus. On fait ça cette année. Au mois de mars dernier, il était proposé par la vice-présidence aux finances et au développement à l'époque qui avait proposé devant le caucus que la CADEUL s'implique activement pour faire un projet de logements étudiants à Québec. On collabore activement avec l'unité de travail en implantation de logements étudiants, qu'on appelle l'UTILE. Je fais un rappel parce qu'il y a plusieurs mois qui se sont écoulés depuis le mois de mars et on a travaillé très activement là-dessus. La première idée projetée était de combiner cette opportunité avec le projet de centre de la vie étudiante qui est toujours dans les cartons de la CADEUL et pour laquelle nous avons une cotisation dédiée depuis 2017. On a fait énormément de travail pour proposer quelque chose, parce que notamment c'était en partenariat avec l'université qu'on imaginait ça et on travaille fort pour réaligner le projet. C'est quelque chose d'assez complexe de construire des logements étudiants, de penser à tout ce qui est financement, emplacement, etc. pour que ça se fasse au moindre coût possible. Je vous rappelle que l'objectif est de construire des logements, de faire en sorte que les associations étudiantes puissent prendre part à de la construction de logements abordables dans le très long-terme pour la communauté étudiante. Parce qu'on le sait : les loyers coûtent cher. Dans cette perspective, nous trouvons que ce serait intéressant d'avoir votre feedback sur le projet, que nous avons annoncé pour la première fois au mois de mars et vous recevrez une convocation bientôt pour une commission des affaires sociopolitique, qui est l'instance en marge du caucus et vous êtes tous invités à brainstormer sur des sujets. Ça aura lieu le 12 octobre prochain et nous aurons des intervenants de l'UTILE et on va un peu façonner cette journée le projet. On est très enthousiastes

et on sent que c'est aussi à vous de vous impliquer...pour vous présenter ce qui en est et aussi pour savoir ce que vous aimeriez avoir dans ce projet.

Présidence

Des questions? Oui, Enseignement secondaire.

Enseignement secondaire

Peux-tu préciser le rôle des associations étudiantes dans la construction du projet?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Oui et on en profitera pour bien exposer ce principe-là le 12 octobre. Grosso modo, l'UTILE c'est une coopérative qui s'est fondée et qui propose aux associations étudiantes (c'est mené par des gens qui ont une grande expérience en urbanisme et développement de logements communautaires) et eux ont imaginé un modèle pour que les associations étudiantes puissent construire des logements étudiants qui est cogéré avec cette coopérative et l'association étudiante. En ce moment il y a l'association étudiante de l'université de Concordia qui est en train de construire un projet de 17 millions de dollars. C'est une première au Québec. C'est quelque chose que la CADEUL peut participer à ce que ça arrive l'autre bord de la 20, si je peux dire. Le 12 octobre les gens de l'UTILE vont être là pour vous expliquer c'est quoi la structure, comment ça marche et comment la CADEUL peut s'impliquer là-dedans.

6.1. Rapports – Officières et officiers

Présidence

D'autres interventions? Non. On passe au point 6.1 Rapport des officières et officiers. Les rapports vous ont été envoyés avec la convocation. C'est votre devoir de les lire. Avez-vous des questions? Sciences sociales.

Sciences sociales

C'est une question pour Simon. Je vois que tu as eu une rencontre avec Catherine Dorion et que t'étais à la soirée consultation avec Joëlle Boutin. J'aimerais juste avoir un retour là-dessus.

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Pour mettre en contexte, dans le cadre de la campagne électorale, on a organisé des rencontres avec les candidats et candidates de tous les partis politiques principalement représentés à l'Assemblée Nationale pour exposer nos revendications qui ont été adoptées en avril dernier. Donc, on a une plateforme avec 14 demandes. On a eu des bons échanges avec chacune des candidates. On expose les demandes, il y a des discussions informelles. Les candidats sont réceptifs. C'est une première étape. S'ils sont élus, ce sera à nous de continuer à aller les voir et pousser pour que les demandes deviennent réalité. On a rencontré les candidats libéraux et il ne manque plus qu'à voir la candidate péquiste.

Présidence

D'autres questions? Études Internationales et langues modernes.

Études Internationales et langues modernes

Ma question est pour Mathieu ou Annabelle. J'ai vu le 30 août vous êtes allés à la première édition de la table des services alimentaires étudiants. Qu'est-ce qui en est sorti?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

En fait, l'objectif de la rencontre, c'est vraiment que tous les cafés étudiants du campus puissent se rencontrer et parler de comment ça se passe pour la gestion, en termes de fournisseurs, avec l'université et ainsi de suite. C'est une table d'échange pour les cafés qui sont volontaires.

Présidence

D'autres interventions? Agriculture, alimentation et consommation.

Agriculture, alimentation et consommation

Ma question est pour Mathieu. Tu es allé à plusieurs rencontres, je ne sais pas les dates, pour le cannabis sur le campus. Qu'est-ce qui se passe là-dessus?

Présidence CADEUL

Vers la fin août, on a été appelé par l'université à siéger sur le comité aviseur par rapport à une politique qui encadrerait le cannabis sur le campus. À ce moment-là, on a trouvé que c'était un peu tard pour écrire une politique qui encadrerait le cannabis pour fin août, alors que la légalisation arrive en octobre et qu'on savait depuis longtemps que ça allait être légal. Somme toute, l'université était quand même ouverte à accueillir nos commentaires sur la politique. Il avait 2 séances pour le comité, une le 4 septembre. Je ne sais pas si vous avez vu, mais il y a une rentrée le 4 septembre, donc on a pas pu y assister. Par contre, on a assisté à la deuxième rencontre qui était cette semaine le 20. On a pu récolter tous les commentaires issus de la consultation publique. Ensuite, on a fait nos commentaires sur la politique à Mme Bouchard qui est la vice-rectrice aux ressources humaines qui s'occupait du dossier. Je ne peux pas vous en dire vraiment plus sur comment ça va être encadré précisément parce que ça reste confidentiel jusqu'à ce que le conseil d'administration l'adopte soit la semaine prochaine ou la semaine d'après. Pour l'instant la politique qui a été envoyée en consultation ne permettait pas la consommation sur le campus à l'exception dans les résidences et ce ne serait que par ingestion, la fumée est interdite.

Présidence

D'autres questions? Affaires publiques et relations internationales.

Affaires publiques et relations internationales

Ce serait pour Alexa-Maude, pour comité de travail spécifique sur la santé psychologique, je voudrais savoir comment se déroule la préparation de l'étude?

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Je vais en parler plus tard.

Présidence

D'autres questions? On passerait aux ajouts et aux retraites.

Ajouts et retraites

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Le 14 septembre, j'étais à la soirée organisée par les étudiants de l'école des sciences de la gestion, au théâtre Olympia. Le 16 septembre, j'étais présent au débat sur les enseignements supérieurs organisé à l'UQAM par la fédération étudiante collégiale, où il y avait madame David et monsieur Roberge. Le 17 septembre, j'ai présidé le conseil d'administration de l'AGÉTAAC, le 19 septembre, j'étais présent au débat organisé avec les candidats et candidates de Taschereau par le forum jeunesse régional de la capitale nationale. Le 20 septembre, j'étais présent à la discussion avec Hélène David qui avait lieu au Pub U. Le 22 septembre, je serai présent à un forum organisé avec Philippe Couillard, « parlons jeunesse » à Montréal de même qu'à un rassemblement du comité national des jeunes du Parti Québécois et finalement, le 17 septembre, je n'étais pas présent à la rencontre des états généraux sur les enseignements supérieurs.

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

De mon côté, le 17 septembre, je n'étais pas à la rencontre avec Daniel Forget. La rencontre a été annulée. Le 19 septembre, j'étais présente au CA du CPE La Petite Cité. On ne m'avait pas envoyé

la convocation, c'est pourquoi je ne l'avais pas mis à mon rapport. Le 20 septembre, j'étais aussi à la rencontre avec Hélène David.

Présidence CADEUL

Je n'étais pas au débat de la FECQ le 16 septembre. Le 18 septembre, j'ai été à la rencontre avec l'UTILE. Le 19 septembre, j'ai eu une rencontre avec la directrice du bureau événement campus pour parler de la collaboration entre le BEC et Saveurs Campus. Le 20 septembre, je suis allé au Prolo en rouge. Le 23 septembre, on va être au tailgate avant le match du Rouge et Or et ce matin le 21 septembre, j'ai eu une rencontre avec Radio-Canada par rapport aux bureaux de vote en établissements d'enseignement.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Je n'étais pas présente au débat ainsi qu'à la tournée des bars facultaires le 13 septembre. Je n'ai pas eu de rencontre avec M. Forget le 17 septembre. J'ai présidé l'assemblée générale de génie des eaux le 20 septembre. J'étais aussi à la rencontre avec madame David et aussi été au Prolo et sinon aussi le tailgate le 23 septembre.

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

J'étais présente ce matin même à l'AG de psychologie. J'étais présente également le 20 septembre au Prolo. Je n'ai pu être présente le 11 septembre à l'opération plan de cours et le 17 septembre à l'AG éducation préscolaire et enseignement primaire.

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Le 13 septembre je n'étais pas au show de la rentrée de la FAÉCUM et le 20 septembre je n'ai pas eu la rencontre avec Julie Lespérance pour la vitrine culturelle. Le 13 septembre je suis allée faire un tour au Scandale de la AESS et à la Dérive de l'AESGUL. Le 17 septembre, j'ai eu une rencontre avec le service sécurité et prévention et le bureau des événements campus. Le 18 septembre j'ai présidé l'AG de sciences infirmières et le 20 septembre, je suis allée au Prolo et j'étais au Grand Salon pour le vins et fromages du RÉMUL.

Présidence

D'autres questions? Non. On passe au prochain point : 6.2 Rapport du comité exécutif.

6.2. Rapports – Comité exécutif

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

Simplement que la rentrée scolaire et les intégrations se sont bien passées et on vous félicite de votre organisation.

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Je veux juste faire un petit recul sur ce qui concerne notre plan d'action pour les élections, on fait beaucoup de rencontres de représentation comme on l'a dit tantôt. Il était prévu aussi une synthèse des positions des partis politiques en fonction de nos demandes. Ça prend du retard parce que les partis nous répondent qui sont dans le jus. Ça devrait arriver dans le courant de la semaine prochaine. On vise à ce que ce soit prêt pour mardi pour que les gens puissent le consulter avant le 25-25-27. Je vous rappelle qu'on a le matériel de campagne de sortie de vote qui était sur la table à l'entrée prenez-en et on va être actif la semaine prochaine pour faire du tractage ou pour passer dans vos associations pour vous porter ce matériel-là. C'est hyper important. La dernière fois les BVEE à l'université Laval ont été utilisés seulement par 12% des étudiantes et étudiants. Faut augmenter ce pourcentage-là, c'est dans notre plan d'action cette année et on compte sur votre habituelle collaboration.

Présidence

Des questions? Oui, Physique.

Physique

Une question par rapport au tractage. Je sais que les partis politiques n'ont pas le droit de faire du tractage sur le campus, pis honnêtement je trouve ça bizarre comme règle parce que s'il y a bien un endroit que l'on veut valoriser le vote, c'est à l'université...qu'est-ce qu'on peut faire?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Tout ça découle d'un règlement de l'université Laval, qui est le règlement sur la sollicitation de vente, etc. Cette chose-là, qui est la sollicitation, qui n'est même pas de vendre, c'est encadré, ça prend un permis, même nous. Je ne peux pas vous dire d'aller à l'encontre des règles de l'université, pis ça s'applique aux partis politiques.

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Sur le dossier des étudiants et étudiantes internationaux, comme vous le savez dans le plan directeur vous nous avez demandé de se pencher sur la situation des étudiants et étudiantes internationaux. Donc, on est en train de peaufiner les questionnaires qui vont être envoyés. On a deux questionnaires qui vont être envoyés : un sur la mobilité sortante et un sur la mobilité entrante. Vous devriez recevoir cela dans les prochaines semaines. Vous pouvez d'ailleurs informer vos membres de rester à l'affut. D'ailleurs, on veut rencontrer les associations qui ont des initiatives en ce sens. Je vais vous contacter sous peu. Les questionnaires devraient arriver dans vos boîtes courriel d'ici peu.

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

J'ai l'honneur de vous annoncer que la plateforme est maintenant disponible sur le site web. Pour mettre en contexte, la plateforme c'est pour vous aider au niveau de vos transitions, mais aussi au niveau des différentes questions au niveau des services et c'est divisé par poste. Vous allez pouvoir aller sur le site de la CADEUL, il y a un onglet « associations étudiantes » qui tombe directement sur la plateforme. Chaque plateforme a un accès propre à vos associations. Donc, vous entrez votre courriel d'association et vous allez recevoir le mot de passe sur votre courriel. Déjà, c'est divisé par poste d'association étudiante dans vos exécutifs et il y a plusieurs dossiers qui sont là et vous pouvez vous-mêmes déposer des documents comme vous le souhaitez. Ça va être secret et disponible seulement à votre code d'accès. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les envoyer. S'il y a des problèmes informatiques, écrivez-moi un courriel pis je vais essayer de régler ça.

Présidence

Des questions? Non. Enseignement et recherche.

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Par rapport au dossier de santé psychologique. La CADEUL travaille au comité de travail spécifique sur la santé psychologique. Un comité de travail spécifique, c'est comme une coalition pour parler d'un enjeu précis. Le but est de dresser un portrait de l'état de santé psychologique panquébécoise et documenter l'offre de service sur les différents campus. À l'université Laval, l'entente n'est toujours pas signée avec l'administration. Le document est en fait sur le bureau de la secrétaire générale. Une fois signé, il va avoir un questionnaire qui va être passé à tous les étudiants et étudiantes vers la fin-octobre début-novembre. Il va avoir un gros rapport qui va découler de cette enquête-là. Ce rapport va être global, mais il va avoir aussi un rapport spécialisé que chaque campus va recevoir. Nous ici à l'université Laval la CADEUL et L'AELIÉS, on peut envoyer des questions spécialisées sur nos services sur le campus...Questionnaire qu'on est en train d'écrire. On a d'ailleurs consulté le centre d'aide aux étudiants pour être sûr de ratisser large. Les visuels ont été approuvés au dernier CTS. On va essayer d'avoir des prix de participation pour encourager les gens.

Présidence

Des questions? Non. On passe au point 6.3 : Groupes de travail et comité de la CADEUL.

6.3. Groupes de travail et comités de la CADEUL

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Je vous fais le rapport du dernier conseil d'administration qui a eu lieu le 26 août dernier. Il y a eu des élections en prévision du prochain référendum. Entre autres pour faire le dépouillement, pour le comité d'appel du référendum, ainsi que pour l'élection de la présidence d'assemblée, ça c'est pour toutes les instances de la confédération. Autrement, il y a eu l'adoption du cahier référendaire pour le référendum du LPU.

Présidence

Des questions? Non. Enseignement et recherche.

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Retour sur la table des affaires pédagogiques qui a eu lieu vendredi dernier. On a parlé des dossiers pédagogiques de la prochaine année. On a parlé du rapport annuel du bureau des droits étudiants et du plan d'action du BVE pour la prochaine année. On a notamment parlé aussi d'intégration et d'accompagnement pédagogique pour les nouveaux étudiants.

Présidence

Des questions? Non. À ce point-ci, je dois sortir de la salle pour un petit instant. La secrétaire va vous expliquer.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Je vais faire état de la première rencontre pour la sélection de la présidence d'assemblée. Il y a eu la première rencontre cette semaine, principalement pour évaluer les CV qu'on a reçus et aussi convoquer les entrevues en lien avec ça. Les entrevues vont avoir lieu la semaine prochaine et l'autre semaine d'après. On devrait avoir la prochaine présidence d'assemblée aux prochaines instances.

6.4. Comités, conseils et commissions de l'Université Laval

Présidence

On passe à 6.4 : comité-conseil et conseil de l'université. Enseignement et recherche.

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Par rapport à la commission des études qu'on a eue la semaine dernière. On a adopté le rapport annuel de la commission des études de l'année dernière, puis on a poursuivi l'analyse du bac intégré en finance quantitative...analyse qu'on va aussi poursuivre la semaine prochaine.

Présidence

Des questions? Oui. Philosophie.

Philosophie

Qu'est-ce qui disait ce rapport-là?

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

Ça fait état de tous les documents qui ont été traités pendant l'année. À la commission des études, on analyse tous les projets de nouveaux programmes avec grade, donc baccalauréat, maîtrise, doctorat. Ça revient sur l'analyse qui a été faite de chaque avis.

Philosophie

Vous n'avez pas répondu à ma question. J'ai demandé ce qu'il disait, pas comment que vous le faisiez.

Alexa-Maude Raymond (Vice-présidence à l'enseignement et à la recherche)

En fait, ça étoffait les différents avis qui avaient été faits. On pourrait s'en parler seul à seul pour ce qui est des avis en détail. Je pourrais vous parler des programmes premier cycle et tout. C'est sûr que la dernière année, moi je suis rentrée en poste à partir de mars. Donc, j'ai été présente juste pour adopter des avis à partir de mars. C'est-à-dire, pour le mandat de l'année dernière de la commission des études j'ai été à trois rencontres.

Présidence

Des questions? Non. Présidence

Présidence CADEUL

Je voulais vous faire un rapport sur le comité aviseur sur le cannabis. Je ne sais pas si vous vous rappelez de ce que j'ai dit tantôt, mais il y a eu la rencontre du 20 septembre où il y a eu tous les commentaires qui ont été récoltés. Pis j'oserais dire que les commentaires qui ont été récoltés sur la plateforme de l'université Laval ont été quand même pris en compte. Tout le comité s'est posé des questions par rapport aux commentaires qui ont été formulés. Donc, n'hésitez pas...La prochaine consultation que l'université va faire sera sur les politiques des violences à caractère sexuel. Si jamais vous avez la chance de lire la politique qui va sortir mardi prochain, pis de la commenter directement sur le site de l'université, ça serait très intéressant.

Présidence

Des questions? Non. On passe au point 6.5 : rapport d'été du comité exécutif.

6.5 Rapport d'été et plan d'action

Présidence CADEUL

Le rapport d'été vous a été envoyé avec la convocation. Il est relativement long puisque c'est notre plan directeur avec une colonne ajoutée à nos échéanciers, mentionnant si c'est « en cours », « complétée » ou « reportée » ou « à venir » tout dépendamment des échéanciers. Donc on pensait vous présenter succinctement les dossiers qui avaient le plus changé et par la suite je prendrai les questions, même si elles ne sont pas sur les dossiers que je vais vous présenter aujourd'hui.

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

Dossier 1 : Conditions des stages. La première date sera le 3 octobre. Donc, ça été reporté d'un mois, c'est maintenant en cours.

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes) présente les modifications du dossier logement étudiant.

Présidence

Des questions? Oui. Philosophie.

Philosophie

C'est quoi les modifications que vous avez apportées au projet.

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

Ce qu'on cherche à faire en ce moment, c'est que le projet ait lieu sur le terrain de l'université. Pour ça, il faut convaincre l'administration de le faire et que ce soit une bonne idée. Pour l'instant c'est ça qu'on doit chercher à faire. Je ne vous cacherai pas que c'est pas simple, que c'est audacieux.

Présentation des modifications du dossier de révision des politiques.

Philosophie

Quels genres de modifications qui ont été entamés durant l'été?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Les règlements généraux qui sont en train de se faire réviser présentement. Il y a le code CADEUL. Il y a aussi la politique référendaire qui a été revue. Sinon, il y a l'élaboration de d'autres politiques comme la procédure de rédaction et aussi une politique d'accès à l'information.

Philosophie

C'est quoi les révisions que vous avez entamées sur la politique référendaire?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Tu peux aller voir sur le site de la CADEUL et la révision est présente et on fait toujours une révision avant chaque processus référendaire. On a élargi la définition d'un acte partisan et aussi qui serait considéré faisant partie d'un comité partisan.

Philosophie

C'est quoi un comité partisan?

Présidence CADEUL

C'est un regroupement d'étudiants et d'étudiantes formé par un/une étudiant(e) membre, visant la promotion de l'une ou l'autre des options à la question posée par référendum. Comme nous avons parlé d'activité... Une activité partisane est définie comme toutes activités tenues par un comité partisan pouvant inciter un/une étudiant(e) membre à voter « pour » ou « contre » la question posée par référendum. À l'exception de promotion neutre effectuée pour le référendum. Pis si t'as d'autres questions par rapport à la politique référendaire, N'hésite pas à nous contacter en privé. Comme ça on pourra répondre à tes questions plus précisément.

Philosophie

Sachez que nous sommes dans une assemblée démocratique. Le référendum est probablement la chose la plus démocratique qu'on peut faire. Parler de référendum devant tout le monde, c'est juste normal. Ce n'est pas quelque chose qui devrait être fait en privé.

Présentation des modifications par l'exécutif.

Présidence

Pas de questions? Affaires socioculturelles.

Présentation des modifications par l'exécutif.

Présidence

Pas de questions sur l'un ou l'autre de ces dossiers? Génie physique.

Génie physique

Quel genre de matériel vous vouliez faire l'acquisition concernant la prévention des viols.

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

On avait parlé de « bandelettes-test » pour les événements de pailles qui changent de couleur, de napkins qui se font... en fait, toutes ces choses-là ne sont pas assez perfectionnées pour être mises en vente. Ce qui se fait en ce moment, c'est des petits cartons où tu dois déposer une goutte de ton verre et attendre genre 2 minutes pour voir si ça change de couleur. Mais ça teste seulement 2

molécules, donc ce n'est vraiment pas assez large comme spectre de ce qui pourrait avoir dans une version du GHB.

Présidence

Des questions? Langues modernes.

Études internationales et langues modernes

Je suis consciente que c'est quelque chose qu'on ne pourra pas avoir tout de suite, mais est-ce qu'il y aura d'autres actions qui vont être prises pour contrer ça?

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

En fait c'est plus en termes de prévention. C'est de ne pas avoir peur d'en parler. C'est sûr que moi, je vais rester alerte toute l'année, pendant mon mandat par rapport à ce qui va se faire, qui va devenir assez pertinent pour que l'on puisse en faire l'acquisition.

Chimie

D'expérience d'étudier dans un domaine où l'on doit faire des analyses, ça peut être dangereux de donner un faux sentiment de sécurité aux gens. Je suis très d'accord avec la décision d'attendre que ce soit plus fiable.

Science politique

Je me demandais, est-ce qu'il allait avoir cette session-ci d'autres actions plus concrètes concernant la campagne sur le respect rien de moins?

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Oui, la campagne va être en novembre. On travaille là-dessus et on a des rencontres aux trois semaines par rapport à ça.

Science politique

Qu'est-ce que t'englobes dans du respect rien de moins. C'est quoi vos thèmes principaux?

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Cette année le thème va t'être l'inclusion.

Présidence

Des questions? Statistique et mathématique.

Statistique et mathématique

Je voudrais savoir : on a-tu des chiffres? Il doit en avoir sur le campus. Si au moins on serait capable de savoir quand il y a des cas. On n'a-tu des cas qui ressortent comme exemple la drogue du viol?

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Ce n'est pas chiffré. J'ai eu une demande d'une association étudiante pour voir ce qu'on pouvait faire par rapport à ça. C'est pour ça que j'ai fait des recherches. Par rapport au SSP, ils n'ont pas de chiffre là-dessus. Par exemple ce qu'ils vont noter c'est des transports d'ambulances et c'est souvent associé à l'alcool. Étant donné que ça disparaît facilement, c'est difficile à savoir. Donc, je dirai pour l'instant non, il n'y a pas de chiffres liés directement à ça.

Statistique et mathématique

Dans le fond, il y a-tu moyen de faire de la promotion? Est-ce que les victimes en quelque part où aller en parler?

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Oui, le centre de prévention et intervention en matière de harcèlement. Normalement, ils sont les personnes-ressources ils font une liste par rapport à ça. Il faudrait peut-être juste en faire plus de promotion. Puisque pour l'instant une seule association en a parlé... On va faire des recherches pour ça. C'est sûr que c'est quelque chose que vous nous demandez de faire quelque chose de plus, ça va être pris en compte.

Présidence

Des questions? Non. Présidence

Présentation des modifications par l'exécutif.

Présidence

Des questions? Philosophie.

Philosophie

Est-ce que la décision d'unir les deux projets a été prise seulement par l'exécutif ou il y a eu un vote?

Présidence CADEUL

Comme il a été mentionné tantôt, au caucus du mois de mars, il y a eu une proposition qui a été faite par le caucus de travailler à l'implantation de logements étudiants sur le campus et de jumeler cela au centre de la vie étudiante. C'est une décision du caucus.

Philosophie

Si le centre de la vie étudiante et les logements sont pour les étudiants, est-ce que ce ne serait pas plutôt quelque chose qu'on devrait décider auprès des étudiants et non auprès d'un caucus?

Présidence CADEUL

On considère que le caucus représente les associations, qui elles-mêmes représentent leurs membres. On considère que c'est la meilleure méthode pour prendre ce genre de décision là de combiner le logement étudiant et le centre de la vie étudiante. Cela n'affecte pas le monde individuellement précisément, c'est des grands projets de la CADEUL. On tient vraiment à consulter les étudiants lorsqu'ils sont directement touchés et je prends l'exemple du référendum qui est la prise de décision la plus démocratique selon moi et on l'utilise pour le laissez-passer universitaire. Ça va directement engendrer des coûts aux membres individuellement. On utilise les référendums dans ces cas-là. Sinon, on utilise le caucus pour nous donner nos grandes orientations et les grands projets de la CADEUL.

Affaires publiques et relations internationales

Pour cette proposition-là, j'étais autour de la table où est-ce que plusieurs associations ont proposé de jumeler le centre de la vie étudiante et les logements et c'est quelque chose qui est revenu souvent dans les discussions.

Science politique

Je veux revenir sur ta campagne le respect rien de moins et ton thème c'est l'inclusion. J'ai regardé les acteurs et est-ce que ton comité est diversifié?

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

On a un comité qui travaille sur la campagne et selon les activités, il va travailler avec d'autres comités.

Science politique

C'est bon. C'est parce qu'il y a quand même beaucoup de comités avec beaucoup de diversité et je pensais que ce serait important qu'ils soient concernés.

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Absolument.

Philosophie

Dans le fond, Philosophie avait la position que le centre de la vie étudiante ne porte aucun nom de compagnie, que la construction du CVE soit entièrement faite de matériaux recyclés comme le plastique et le métal. Est-ce qu'il y a eu des démarches en ce sens?

Présidence CADEUL

Tantôt quand j'ai dit qu'on n'avait pas tout à fait commencé l'élaboration, on est encore au stade de savoir ce qui va s'y trouver. Donc, en termes de matériaux on est pas encore rendu là. En ce qui à trait au nom de compagnie, on est complètement d'accord et je pense qu'il y a des règles à l'université qui empêchent qu'il y ait des affiches comme « centre de la vie Videotron » (si je peux me le permettre). C'est sûr qu'on v avoir ces considérations-là. On ne tient pas à faire rentrer n'importe quelle compagnie dans le CVE. Je rajouterais que dans notre plan directeur, on vise à faire une consultation de nos membres individuels et associatifs. Vous allez recevoir des courriels pour nous dire ce que vous en pensez et ce que vous voulez voir dans le CVE. C'est un projet qui vise à détruire les silos disciplinaires. On veut rassembler le plus de monde possible du campus pour que tout le monde travaille ensemble dans un beau pavillon.

Études internationales et langues modernes

Je suis un peu perdue, est-ce qu'il y a des dates de fixées pour des rencontres? Je vois beaucoup d'à venir, mais est-ce qu'il y a quelque chose de concret?

Présidence CADEUL

En ce qui concerne le CVE, on n'a pas de date de rencontre prévue puisqu'on est encore en train d'essayer d'inclure le CVE et les logements étudiants ensemble. Ces rencontres-là, on a un échéancier plus précis. Mais pour ce qui est du CVE, non malheureusement.

Présidence

Des questions? Non. On passe au prochain point : 7. Élections

7. Élections

7.1 Comité d'enquête

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Comme vous avez vu sur l'ordre du jour, aujourd'hui nous avons des élections. On a aussi un caucus-élections la semaine prochaine. Je veux juste vous expliquer les différences entre ce qui va se passer aujourd'hui et ce qu'il va se passer la semaine prochaine. Aujourd'hui, on traite des comités intra-CADEUL. Donc, comité, commission. La semaine prochaine, ce sera vraiment tout ce qui est plus université Laval. Donc, c'est la raison pourquoi nous avons aujourd'hui trois comités en élections. Alors, je vais vous présenter les trois et après on passera aux élections. Le premier: comité d'enquête. C'est prévu dans les règlements généraux de la confédération. En gros, c'est un comité qui a pour responsabilité de se pencher sur une plainte d'un membre qui par exemple, jugerait qu'une instance de la CADEUL a eu une décision douteuse sur un dossier, etc. Ce comité-là se base sur la plainte et a pour devoir de rendre une décision en lien avec ça. Donc, un poste en élections ici, il en a un au CA, ainsi que des élections en assemblée générale. Pour le comité institutionnel de la protection de l'environnement. C'est un comité mixte aussi. Il y a des gens du caucus et des gens du CA. C'est pour traiter du développement durable. Là, la politique environnementale serait à revoir cette année. Ça faisait partie du calendrier de révision de l'institutionnelle. Il y a aussi la mise en

branle du plan triennal qui a été adopté en hiver dernier et aussi plusieurs autres choses ludiques et agréables à faire en développement durable. Finalement, le comité de réflexion sur le pouvoir des membres. Donc, c'est le comité qui est responsable de voir au cahier de positions de la confédération. Il a quand même été là l'an dernier, c'est juste que le cahier de position n'a pas été adopté l'an dernier. Donc, la dernière version qu'on a date de 2016-2017. Ce serait pour avoir une adoption cette année. Donc, c'est ça, on se penche sur les positions de la confédération. Cinq postes en élections.

Présidence

Des questions sur la nature des postes? Oui ABEILL.

Études internationales et langue moderne

Dans le fond pour le comité d'enquête, il est composé de combien de personnes ?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

De la façon que ça fonctionne, il y a une personne du CA, une personne du caucus et une de l'AG, on va élire trois personnes. Puis, la procédure veut que la première personne qui répond va t'être la personne qui va présider le comité d'enquête. Parce que la personne qui vient de l'AG, c'est le président du comité d'enquête.

Présidence

C'est clair? D'autres questions? Génie physique.

Génie physique

Pourriez-vous nous parler de l'implication temporelle qu'impliquent ces postes?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Pour le comité d'enquête, à ma connaissance, il n'a pas été réuni depuis un moment. Donc, ce serait un comité sur appel qui ne demande pas tant d'implication. Pour le comité institutionnel, il faut prévoir une rencontre aux 2 mois ou quelque chose comme ça, dépendant des projets. On implique les membres dans différents dossiers, donc ça peut varier entre une implication d'une fois par mois ou un petit peu plus, dépendant des membres. Comité de réflexion sur le pouvoir des membres, ça dépend toujours du cahier de positions. Donc, normalement ça devrait s'échelonner sur 2 ou 3 mois avec une rencontre d'une fois par 3 semaines.

Présidence

D'autres questions? Oui, Philosophie.

Philosophie

À quoi il sert le comité d'enquête?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Le comité d'enquête, c'est, comme je disais, si un membre qui porte plainte sur une décision prise par une instance de la confédération. À ce moment-là, le comité d'enquête se réunit pour objectif d'évaluer la plainte et de remettre un rapport sur la plainte principalement. On pourrait aller voir les règlements généraux à ce sujet-là, c'est vraiment mieux détaillé que l'explication que je viens de faire.

Philosophie

Donc, le comité sert à voir si vous faites bien votre job.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

À proprement dit, c'est pas « est-ce qu'on a bien fait notre job » ...ben en réalité, c'est toutes les instances, donc ça pourrait être le travail du caucus, CA, CX, peu importe, mais plutôt d'évaluer si la plainte est valable et apporter les correctifs si nécessaire.

Présidence

Pour le dire de manière plus formelle, selon l'article 212 des règlements généraux de la CADEUL, le comité est saisi de toutes plaintes formulées conformément aux présents règlements qui lui est soumises. Les membres du comité d'enquête peuvent assister dans les limites de leur mandat à toutes réunions des instances de la corporation. La CADEUL a décidé que les membres du comité étaient au-dessus des lois. Les membres du comité d'enquête ne peuvent être poursuivis en justice pour tout acte accompli de bonne foi dans l'exercice de ses fonctions.

Philosophie

En quoi c'est démocratique ça? Comment ce ferait-il qu'un comité comme celui-là, qui je crois, a un rôle quand même assez important (INAUDIBLE)

Présidence CADEUL

Bonne question. La manière que je verrais que le comité est démocratique c'est que: 1. Il est élu dans nos instances, les 3 instances peuvent nommer quelqu'un et ce comité-là va faire rapport de la plainte sur laquelle il a fait enquête et va faire un rapport pour les instances. Donc, à toutes fins pratiques, ce sont les instances qui vont décider de ce qui va se passer avec les plaintes.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Concernant le pourquoi il n'y a pas eu de réunion du comité durant les dernières années, il faut qu'une des instances de la confédération ait contrevenu aux règlements généraux de la confédération et qu'un membre porte plainte. À mon avis, c'est pourquoi il n'y a pas eu de rencontre depuis un moment.

Philosophie

Par rapport à mon commentaire, ce n'est pas par rapport au fait qu'ils ne sont pas démocratiques, c'est par rapport qu'ils sont au-dessus de la loi.

Présidence

Cet article-là, j'en ai beurré un peu épais, ils ne sont pas au-dessus de la loi évidemment, la CADEUL n'a pas le pouvoir. Mais l'idée est que la CADEUL ne peut pas prémunir ses membres contre des actions judiciaires. C'est simplement d'affirmer une certaine indépendance au comité.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Comme je vous disais, on est en révision des règlements généraux. Je constate qu'il y a un problème avec cet article-là. Donc, on verra à la révision de cette partie.

Présidence

Avant de passer aux élections, petit moment de procédure. Pour s'assurer que tout le monde comprend: pour chacun des comités, je vais commencer par prendre les candidatures. Vous pouvez proposer quelqu'un d'autre pour qu'il se présente. Évidemment, si la personne n'est pas intéressée, elle ne peut pas être forcée. Ensuite, les personnes qui auront été nommées pourront venir se présenter une à la suite de l'autre pendant que les autres attendront dans le corridor. Après quelques minutes de présentation, ils pourront prendre des questions de la salle. On va demander aux gens de sortir, laisser les gens de la salle débattre sur les candidatures et on passera au vote. S'il y a le même nombre de personnes intéressé par un siège qu'il y a de siège, on pourra tout simplement l'élire à l'unanimité, sans passer par le vote secret. Cependant, dès qu'il y a N+1 candidat, N est le nombre de sièges vacants, à ce moment on passe à un vote secret automatique. Questions sur la procédure? Philosophie

Philosophie

J'ai 2 questions. En tant que délégué d'association comment peut-on voter pour nos membres pour une personne et est-ce que c'est possible de voter pour la chaise dans le cas qu'on voudrait pas que le candidat/candidate soit élu(e)?

Présidence

Oui, vous pouvez voter pour la chaise. Et vous parlez en termes de respecter vos mandats et vos membres? Il y a 2 éléments de réponse à ça. Le premier c'est que vous représentez vos membres comme vous le souhaitez. Ni la Présidence, ni l'exécutif, ni aucune autre association n'est là pour vous juger. Vous rendez des comptes à vos membres. Donc, vous décidez comment vous les représentez, pis s'ils trouvent que ça ne fait pas de sens quand vous en ferez rapport à votre CA, à l'exécutif ou en assemblée générale, bien ils vous taperont sur les doigts. C'est votre problème. Vous êtes là évidemment pour des sièges précis comme ça, ça peut être difficile d'aller chercher des mandats spécifiques. Donc la coutume, vous en faites ce que vous voulez, c'est de s'assurer que vous avez certaines valeurs en tant qu'association, une certaine appréciation de ce que vous recherchez chez un candidat et vous votez en fonction de ça.

Études internationales et langue moderne

Si je peux faire un commentaire, je pense qu'on a tous été élus par nos membres en assemblée générale, donc les gens nous ont donné leur confiance. Ils s'attendent à ce qu'on prenne des décisions pour notre association étudiante.

Chimie

Si ça peut éclairer mon collègue de philosophie, en chimie on a une position qui dans les contextes d'élections, les membres de l'équipe externe jugent les candidatures selon les positions de l'association dans l'intérêt de ses membres. Donc, cette position me donne le pouvoir de juger les candidatures.

Présidence

Juste une petite remarque. Faites attention. C'est quelque chose qui est assez récurrent au caucus, voir des gens faire commentaires sur les positions de l'une ou l'autre association... évitez de tomber là-dedans. C'est la meilleure façon de faire dégénérer une discussion. Ça m'amène à prévenir tout de suite les recrues. D'autres questions sur les élections? Non, on passe au premier point : comité d'enquête. Est-ce qu'il y a des intéressés? Oui Administration

Administration

J'aimerais nommer Eve-Marie Allard de l'AESGUL pour le poste.

Présidence

Quelqu'un d'autre veut se présenter? Non. On aurait une candidature. Mme Allard, êtes-vous intéressée?

Sciences et génie

Tout à fait.

Présidence

On n'a pas d'autre candidature, donc je vous demanderais de venir ici. Je vous laisse 2 minutes.

Sciences et génie

Bonjour je m'appelle Eve-Marie Allard, je suis représentante de l'AESGUL. Ça fait 2 ans que je siège sur le caucus. Je suis assez à l'aise avec les procédures. Je connais aussi la plupart des délégués qui sont ici aujourd'hui, donc ça me ferait super plaisir de faire ce travail pour vous et si j'en ai besoin.

Je suis aussi administratrice pour la CADEUL, donc je commence à connaître pas mal les procédures, puis je serais super contente de faire ce travail-là pour vous.

Présidence

Des questions? Oui, Philosophie.

Philosophie

Vous avez été administratrice pour la CADEUL? Il n'y a pas un conflit d'intérêts?

Sciences et génie

Il y a un poste ouvert pour la CADEUL, donc je ne crois pas qu'il y ait de conflits d'intérêts.

Présidence

Écoutez, je suis désolé je ne peux pas prendre votre candidature. Écoutez, j'aurais dû allumer plus vite, mais je ne peux pas la recevoir en tant qu'administratrice. Les règlements généraux de la CADEUL précisent, un délégué des associations qui n'est pas administrateur. Donc, on a aucune candidature. Génie Physique

Génie Physique

J'aimerais proposer la candidature de quelqu'un en philosophie. Je propose Félix Boulanger.

Présidence

Félix Boulanger, êtes-vous intéressé?

Philosophie

Je ne le sais pas.

Présidence

Je vous laisse un moment pour y penser. Communication publique.

Communication publique

Je me propose Jérémy Roy.

Présidence

Parfait, d'autres personnes intéressées? M. Boulanger avez-vous pris votre décision?

Philosophie

Oui et je ne suis pas vraiment intéressé, désolé tout le monde.

Présidence

M. Roy, si vous voulez venir ici à l'avant.

Jérémy Michel Roy se présente suivi d'une période de questions.

Présidence

Donc il y a une personne pour un poste disponible. Est-ce que quelqu'un demande le vote? Philosophie vous demandez le vote. Ça va être un vote secret. On va le faire en même temps que les autres.

Jérémy Roy revient.

Présidence

Un vote a été demandé, on va faire cela à la fin des 3 élections simultanément. Donc, ça nous amène au deuxième comité : comité institutionnel de la protection de l'environnement avec 3 postes disponibles. Des intéressés?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

J'ai reçu une candidature par courriel également. C'est Jonathan Tedeschi de Foresterie et environnement.

Présidence

D'autres personnes? Statistique et mathématique.

Statistique et mathématique

Je propose Bastian Raulier.

Présidence

D'autres personnes? Non, vous avez 2 minutes pour vous présenter.

Bastian Raulier se présente suivi d'une période de questions.

Présidence

D'autres questions? Non, si vous voulez attendre un petit instant dehors.

Bastian Raulier sort.

Présidence

Dès que M. Raulier sera sorti on procèdera à la lecture de la lettre de M. Tedeschi.

Lecture de la lettre de Jonathan Tedeschi.

Sciences sociales

Juste une question. Le poste qui est vacant, on le ramène à chaque caucus?

Présidence

Traditionnellement, c'est ça qui est fait. Dans certains cas, ça peut devenir caduc. Le document est révisé, ça finit par disparaître de soi. Chimie?

Chimie

Juste une question parce que j'aurais peut-être des membres intéressés, est-ce que c'est ouvert aux personnes qui ne sont pas externes?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Oui, c'est ouvert à quelqu'un qui pourrait être procuré.

Présidence

D'autres interventions. Oui ABEILLE.

Études internationales et langue moderne

Est-ce qu'il doit être membre de l'exécutif ou il peut juste être membre de notre asso.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Je n'ai pas la politique environnementale devant moi, mais habituellement, dans le cas des élections qui proviennent du caucus, on demande qu'il soit délégué, donc ça demande la procuration.

Présidence

Autres choses? On peut faire entrer M. Raulier.

Bastian Raulier entre.

Même chose que pour M. Roy, on va faire un vote à la fin. Et finalement, troisième comité : comité de réflexion sur le pouvoir des membres. 5 postes en élections. Des intéressés. Chimie.

Chimie

Je me présente : Charles-Émile Fecteau.

Présidence

Quelqu'un d'autre? Personne? Il reste 4 sièges vacants.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Oui, c'est le comité qui se penche sur le cahier de positions de la confédération. On évalue les positions qui ont été prises à travers les années. Il y a quand même un bon travail qui a été fait l'an dernier, donc ça va être principalement 2 ou 3 rencontres.

Administration

Je me propose : Mathieu Blanchet

Sciences sociales

Je me propose Jimena Aragon

Affaires publiques et relations internationales

Combien de temps d'implication?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

2 à 3 rencontres d'une heure ou deux.

Orientation

Je me présente : Daniel Trudel.

Présidence

D'autres personnes? Non, je demanderais à M. Blanchet, Mme Aragon et M. Trudel de sortir et M. Fecteau venez ici.

Présentation de Charles-Émile Fecteau suivi d'une période de questions.

Présentation de Mathieu Blanchet suivi d'une période de questions.

Présentation de Jimena Aragon suivi d'une période de questions.

Présentation de Daniel Trudel suivi d'une période de questions.

Délibérations sur les candidatures.

Philosophie

C'est quoi le poids des abstentions? S'il y a plus d'abstentions que de pour...

Présidence

Pour les élections ça veut rien dire. Par contre, sachez qu'à la CADEUL, il y a une procédure spécifique au caucus quand il y a des votes surs, par exemple un mandat donné à l'exécutif qui fait que s'il y a plus d'abstentions que de pour et de contre ensemble, le vote est repris après un autre débat, pour s'assurer qu'il y ait des positions qui soient prises, pour voir s'il ne vaut pas mieux

attendre avant qu'une position soit prise. Ça, ce n'est pas pertinent pour les élections, mais je vous le dis tout de suite. Autres choses sur le déroulement des élections?

Biologie

Les scrutateurs/scrutatrices sont-ils/elles en mesure d'exercer leur droit de vote s'ils sont les seuls à représenter leur association?

Présidence

Oui. J'ai besoin de 2 scrutateurs/scrutatrices : Biologie et Actuariat.

Procédure de vote.

Présidence

Les résultats pour le comité d'enquête : félicitation à M.Roy. Pour le comité institutionnel sur la protection de l'environnement : félicitation à M.Tedeschi et M.Raulier. Pour le comité de réflexion sur le pouvoir des membres : félicitation à M. Fecteau, Trudel et Blanchet et Mme Aragon. Tout le monde est élu. Je prendrais une proposition d'entérinement pour confirmer que tout ce monde est bien élu.

Résolution CAE-A18-09-21-05

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui de Physique.

Que Jérémy Michel Roy soit élu sur le comité d'enquête. Que Jonathan Tedeschi et Bastian Raulier soient élus sur le comité institutionnel sur la protection de l'environnement. Que Charles-Émile Fecteau, Daniel Trudel, Mathieu Blanchet et Jimena Aragon soient élus sur le comité de réflexion de pouvoir des membres.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

Sciences sociales, appuyé par Physique. Questions? Non. Demande de vote? Non plus, c'est adopté à l'unanimité.

Présidence

Maintenant, deux petites choses : la première, c'est qu'on va prendre une pause. Deuxième chose : quand je disais que ce n'était pas une pause tantôt, ce n'était pas une pause. Je ne veux pas du monde dans le corridor qui jase à haute voix pendant qu'on compte les bulletins.

8. Avis sur la déréglementation des étudiantes et étudiants internationaux

Présidence CADEUL

Tout d'abord vous avez reçu avec la convocation un document sur la réglementation des frais de scolarité pour les étudiants et étudiantes internationaux. Par contre, suite à la mise en ligne du document, on a reçu quelques commentaires de certaines associations comme quoi la forme du document ne correspondait pas aux attentes qu'on pouvait avoir d'une association de campus. On s'est repenché là-dessus cette semaine. Apporté des modifications de forme. Il n'y a pas d'enjeux de contenu qui a été modifié. Il y a des phrases qui ont été reformulées pour que ce soit plus clair. Il a été modifié et remis en ligne ce matin. Je vous proposerais une période de lecture de 5-10 minutes pour que tout le monde aille pris conscience du document, pour que tout le monde soit en connaissance de cause. Est-ce que cela vous convient? Je soulignerais les passages modifiés. Pas tant dans le contenu, mais les quelques affaires qui ont été ajoutées à la demande des associations. Je vous amènerai à la page 11, où il y a le tableau numéro 5 qui a été rajouté. Un tableau qui montre

le nombre d'étudiants/étudiantes internationaux qui étaient dérèglementés de 2009 à 2018. Aussi, les potentielles dérèglementés si la dérèglementation était effectivement à ce moment-là. Donc, ça veut dire que de toutes les familles de discipline possible qui serait dérèglementée. Si vous ne savez pas de quoi je parle, une fois le temps de lecture, vous allez comprendre tranquillement. Sinon je vous amènerais la page 16. Où la dernière phrase sous le paragraphe A... ce paragraphe a été modifiée pour éclaircir tous et toutes. Page 7, la recommandation, qui est en fait la seule recommandation du document, a été mise plus positive que négative. La première version était que le gouvernement revienne sur sa décision de faire des réglementations des frais de scolarité. On y a été plus positivement. Et pour englober les deux dérèglementations, puisque c'était le sens qu'on voulait donner à cet avis-là avec « que le gouvernement réimpose un plafonnement des frais de scolarité pour les étudiants internationaux ». Donc, ce sont les principales clauses qui ont été modifiées. Je vous les surligne d'entrée de jeu pour que personne ne se sente lésé.

Présidence

Quand vous aurez terminé de lire, je vous inviterais à descendre votre carton.

Présidence CADEUL

Je vais faire une courte présentation.

Présentation du document.

Psychologie

J'ai repéré une faute dans le cahier.

Présidence CADEUL

Tu peux me les envoyer par messenger.

Enseignement secondaire

J'ai une question concernant la recommandation. Je me demandais, est-ce que vous voulez retourner avec un modèle où il y avait une dérèglementation sur les 6 programmes ou vous vouliez retourner à 2008 pour qu'il y ait une réglementation sur tous les programmes?

Présidence CADEUL

La recommandation vise à ce qu'on puisse travailler sur les deux dérèglementations et viser éventuellement à ce qu'il y ait un plafonnement des droits de scolarité pour les étudiants et étudiantes internationaux, peu importe la famille de discipline. Donc, ce serait d'aller jusque-là. Actuellement, dans le mouvement étudiant, l'objectif qui est ciblé est principalement d'annuler la dérèglementation qui est proposée ici, mais dans un avenir prochain. C'est pour ça qu'elle est plus vaste, c'est pour nous permettre que si jamais il y a des mobilisations qui se font, de pouvoir travailler sur cette dérèglementation aussi.

Sciences sociales

On a l'impression que le plan est vraiment pas étoffé. En 2006, le document sur l'indexation faisait 60 pages et là il fait 20 pages. Donc, une recommandation, une conclusion qui fait 4 phrases. C'est vraiment trop descriptif, ce n'est pas vraiment convaincant, il n'y a pas vraiment d'argumentaire. Il y a des fautes d'orthographe, la féminisation est butchée. On aurait aimé un argumentaire plus convaincant et appuyé sur des statistiques des effets de cette mesure.

Administration

Je voulais rebondir un peu sur ce que Sciences sociales a dit. J'aborde dans le même sens. Je trouve qu'il y a beaucoup d'éléments dans le rapport qui ne sont pas mentionnés. Je ne sais pas si c'est pour suivre une ligne éditoriale ou pas ou ça aurait été omis. Par exemple, j'aurais aimé voir un tableau qui présente l'évolution de la population des étudiants et étudiantes au cours des années depuis qu'il y a eu une dérèglementation pour voir s'il y a vraiment une corrélation entre les frais de scolarité qu'on charge et leur évolution démographique dans le temps. Ce rapport-là me convainc

pas du tout. Je comprends que ce serait intéressant d'avoir un débat sur les enjeux en tant que tels des dérèglementations, mais j'invite le caucus à se pencher sur le texte en tant que tel, son argumentaire, les sujets qui n'ont pas été abordés pour par la suite faire un débat sur l'enjeu, mais j'invite tout d'abord le caucus à se pencher sur le texte dans son ensemble.

Présidence

Je n'ai plus d'interventions. Est-ce qu'il y a d'autres questions tout d'abord?

Science et technologie des aliments

Par curiosité, est-ce que depuis la dérèglementation de 2008 il y a eu des cours qui ont été offerts qu'en anglais ou c'est encore possible de prendre des cours anglais et français?

Présidence CADEUL

Actuellement à l'université Laval, il n'y a pas de cours qui se donne qu'en anglais.

Présidence

D'autres questions ? Non. Je vous inviterais à passer au niveau discussion, prise de position, etc.

Philosophie

Concernant l'importance des étudiants internationaux, concernant qu'une position plus radicale peut donner une plus grande marge de manœuvre pour les négociations avec le gouvernement et dans une optique d'accessibilité pour tous les étudiantes et étudiants, on mettrait l'amendement. Pour que la recommandation soit que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux, pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec.

Présidence

J'inviterais à nous envoyer ça à l'avant pour qu'on puisse l'afficher. Deuxième chose, vous dites que c'est un amendement. Techniquement, il n'y a pas de proposition sur la table...c'est pendant une proposition avant d'adopter cela, vous comprenez? Si je pouvais voir ce que c'était exactement...

Philosophie

Dans le fond, que la CADEUL propose que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux, pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec.

Présidence

Est-ce qu'il y a un appui ? Oui Physique. Est-ce qui a des interventions sur ce sujet ? Oui Physique.

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Physique que :

La CADEUL propose que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux, pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec.

Physique

J'aurais proposé quelque chose en ce sens, donc je vais éventuellement faire un sous-amendement. Parce que moi aussi je me questionnais à savoir à combien on pourrait mettre ce plafond-là. Vous en avez nommé un, mais je trouve que c'est un peu lancé en l'air. Donc, mon sous-amendement irait dans le sens qui faudrait faire une étude avant de savoir combien on va charger ces étudiants-là. Parce que tant qu'à moi, ça serait gratuit, mais bon...

Philosophie

Il ne faut pas oublier tout le monde, que c'est en donnant l'accessibilité aux études que les gens vont pouvoir évidemment réussir à s'éduquer et avec des prix hauts, ça ne permet pas aux gens à l'international de s'éduquer ici. Si vous avez écouté le début hier, vous avez entendu comment

l'identité québécoise et tout ça était super importante. Si on veut vraiment afficher cette identité-là, qu'on ait une culture bonne et robuste, bien il faut être capable de la disséminer et ça, ça passe par nos institutions d'études supérieures.

Physique

Avant de couper les interventions, j'aimerais qu'on l'ait sous les yeux. *(En parlant de la proposition)*

Présidence

Est-ce qui a des interventions sur ça. Statistique et mathématique.

Statistique et mathématique

C'est sûr que moi je considère que ça serait peut-être équitable avec les étudiants du Québec... Ça serait comme tu dis un peu radical. On pourrait peut-être aller plus vers quelque chose qui est pour les étudiants du Canada. Pas offrir aux étudiants internationaux un prix prioritaire ou favorable versus les étudiants qui viennent des autres provinces.

Chimie

J'aime que philosophie ait mentionné le débat de hier. D'ailleurs on pouvait entendre Manon Massé qui disait que les étudiants étrangers, vu que leurs parents à l'étranger ce serait possible qu'il retourne après leurs études dans leur pays et que ce n'est pas nécessairement à la société civile d'assumer l'entièreté des frais de scolarité. Je pense que c'est plus raisonnable qu'il y ait un décalage entre les deux possibilités d'argumentaires. Je pense que c'est plus raisonnable d'y aller avec quelque chose qui est légèrement différent.

Physique

Est-ce que je peux demander un temps de rédaction?

Présidence

Oui, faites ça vite.

Physique

C'est un amendement. Ce serait de rayer « pour une égalité avec les étudiants et étudiantes du Québec... »

L'amendement est proposé par Physique, appuyé par Agronomie :

«Que La CADEUL propose que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux, ~~pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec.~~»

Présidence

Physique propose d'enlever le bout rayé et de le remplacer par le bout écrit en dessus. Est-ce que quelqu'un voudrait appuyer ça? Agronomie appuie. Donc, on remplace « pour une égalité avec les étudiants et étudiantes du Québec... » par « à la suite d'une étude sur la précarité financière des étudiants et étudiantes étrangers.

Administration

Si je comprends bien, l'amendement remplacerait la recommandation qui a été faite à la fin du document de l'AELIÉS?

Présidence

Ça ne serait pas logique d'avoir la recommandation, et cela, si ça, c'est adopté tel quel.

Administration

Donc, on enlève l'autre et on la remplace pour celle-là?

Présidence

Ça revient ça... Des interventions sur l'amendement. Physique.

Physique

Comme j'ai dit tantôt, de tout de suite lancer un chiffre qui est à égalité avec les étudiants/étudiantes du Québec, il n'y a comme rien qui corrobore ça. Il n'y a rien de tangible qui dit on devrait faire ça. Une étude pour savoir à quel point que ces étudiants sont précaires, ça serait une bonne chose avant de terminer un plan.

Philosophie

C'est juste pour dire que je ne vois pas comment un empêche l'autre. On pourrait définitivement partir avec l'idée d'un plafond à égalité avec les étudiants et étudiantes du Québec. Ensuite, faire une étude par rapport à ça.

Administration

Je trouve ça incohérent que durant tout le document, on parle d'une dérèglementation et là on veut faire une recommandation sur une réglementation sans avoir étoffé des arguments au préalable. Je trouve que cet amendement-là vient comme tout détruire le travail qui a été fait plus haut et je ne vois pas pourquoi on adopterait ça.

Physique

Pour revenir sur ce que Philosophie a dit. Je trouve que ça va à l'encontre de la logique. Tu fais une étude avant d'imposer un chiffre pas le contraire.

Présidence

Tout le monde comprend ? Non... Il vous a été présenté un document sur les frais de scolarité, réglementation, etc. il y avait une recommandation là-dedans. Par contre, avant que quelqu'un propose officiellement la recommandation, quelqu'un a proposé une autre proposition. Donc là, il y a une proposition sur la table : « pour que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux, pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec ». Ensuite de ça, une autre association a proposé ce qu'on appelle un amendement pour modifier une partie de la proposition principale. Une fois que c'est fait, la discussion porte simplement sur l'amendement, sur la transformation d'une partie du texte de base. Ici c'est de remplacer « pour une égalité avec les étudiants/étudiantes du Québec » par « à la suite d'une étude sur la précarité financière des étudiants/étudiantes étrangers ». Donc, la question qui me concerne tout de suite c'est à savoir est-ce que je préfère : « pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec » ou remplacer ça par le texte suivant. Votre opinion sur le texte général, sur le document de 20 pages n'est pas ce qui est discuté en ce moment. En ce moment c'est vraiment de remplacer le bout rayé par la phrase en dessous.

Sciences sociales

Si on amende le deuxième, par exemple, est-ce qu'après il y a possibilité de faire un autre amendement.

Présidence

Oui. Vous pouvez aussi proposer de corriger minimalement un but du texte, ce qu'on appellerait un sous-amendement. Vous pouvez voter pour ou contre l'amendement et quand même voter pour un autre amendement suivant. Une fois qu'on aura fini d'amender « que le gouvernement impose... » il y a un vote sur la forme finale. Une fois que le vote est fait, il y a moyen d'avoir d'autres propositions sur ce même sujet-là. Par exemple, adopter le document, adopter des propositions qui vont un peu dans le même sens, qui rajouterait des détails, ainsi de suite.

Philosophie

J'aimerais proposer un sous-amendement à l'amendement. Je vais faire l'amendement en premier : « À la suite d'une étude indépendante, sur la précarité financière des étudiantes et étudiants étrangers ». Parce qu'en ce moment, amendé comme c'est là, ça laisse le gouvernement faire une étude de la manière qu'ils veulent et après imposer une réglementation. Ce que je trouve assez moyen.

Présidence

Donc, le sous-amendement c'est de rajouter indépendant. J'ai besoin d'un appui pour ça. Physique appuie. Donc, maintenant on tombe plus loin disons dans le trou du lapin. L'idée c'est de savoir si vous voulez ou pas ajouter indépendant. On demande le vote? Administration demande le vote.

Proposition de sous-amendement par Philosophie, avec l'appui de Physique.

«...À la suite d'une étude **indépendante** sur la précarité financière des étudiantes et étudiants étrangers.»

Procédure de vote

25 pour

3 contre

18 abstentions

Adoptée à majorité

Présidence

Une majorité est clairement constatée. Donc, on rajoute indépendant. Maintenant, la discussion retourne au remplacement du bout rayé par la phrase en dessous.

Études internationales et langue moderne

J'aurais une question pour Physique. Dans le fond, la précarité financière des étudiants/étudiantes étrangers, si après l'étude, ils réalisent que les étudiants étrangers ont de l'argent, ben ils vont quand même faire une augmentation ou dérèglementer?

Physique

Ça dépend de la constatation de l'étude. C'est hors de notre contrôle. On pourrait mettre un double seuil et dire à condition que ça n'augmente pas trop. Mais, on pourrait faire une autre recommandation dans ce cas-là.

Études internationales et langue moderne

Dans le fond, ce n'est pas contre la dérèglementation. C'est juste on va voir s'ils ont de l'argent et là, on pourra faire une dérèglementation. Je ne suis pas certaine de comprendre.

Chimie

Si on prend la phrase au complet, je pense que c'est clair que le but c'est de régler. Ensuite, si cela allait trop haut, je pense que ça pourrait être un problème en effet. Autre chose aussi que je constate, la précarité financière c'est essentiel. Si on regarde le document, il y a aussi la protection de la langue française, les ressortissants de différents pays. Donc, je me questionne sur la précarité financière qui soit le seul aspect vraiment à étudier sur ce dossier. Mais, j'approuve l'idée de faire une étude sur l'enjeu. Je ne suis juste pas sûr si la précarité financière est le seul sur lequel on devrait se concentrer.

Physique

Initialement, j'allais proposer quelque chose de similaire en recommandation 2. Donc, il aurait eu la modification 1. Mais là, avec ce que Philosophie a proposé, je trouvais ça pertinent de juxtaposer.

Présidence

D'autres interventions sur remplacer le bout rayé par le texte en dessous? Non. Donc, on passe au vote. Le vote est demandé.

Il est proposé par Physique, appuyé par Agronomie :

«Que La CADEUL propose que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux, ~~pour une égalité avec les étudiantes/étudiants du Québec.»~~

Procédure de vote

29 pour

2 contre

16 abstentions

Adopté à majorité

Présidence

La proposition d'amendement est adoptée. Je vous rappelle que pour qu'une proposition principale soit adoptée au caucus, ça prend les deux tiers. Par contre, pour que l'amendement soit adopté, ça prend 50% +1. C'est spécifique à la CADEUL, et plus spécifiquement au caucus. Donc, la proposition d'amendement est adoptée.

Philosophie

Ça serait pour proposer un autre amendement. Ça serait pour échanger étudiants internationaux par étudiants hors Québec.

Présidence

Ça me prend un appui, oui Sciences et génie. Donc, des interventions sur le fait de remplacer étudiants internationaux par étudiants hors Québec?

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Science et génie :

«Qu'étudiants internationaux soit remplacer par étudiants hors Québec.»

Chimie

Autant c'est un enjeu sur lequel on devrait se pencher, le rapport qu'on a dans les mains ne donne pas assez de données pour se pencher là-dessus. Je pense aussi qu'en ce moment on est en réaction médiatique à une mesure qui a été adoptée relativement récemment qui est aussi un enjeu électoral. Je pense que ce serait important de rester là-dessus. Je pense qu'on doit ça étudiants internationaux, de ne pas toujours les mettre dans le même panier que tout le monde pis de laisser les enjeux qui leur sont propres sans essayer de ratisser trop large. Je ne dis pas que je suis contre l'idée de réviser les frais de scolarité des étudiants au Québec, hors Canada. Mais je pense qu'on devrait se contenter des étudiants internationaux pour cette position-là en ce moment.

Présidence CADEUL

Simplement pour rappeler que les frais de scolarité des étudiants et étudiantes qui viennent du Canada, mais pas du Québec sont déjà réglementés. Avec cette proposition-là, ça a moins de portée.

Présidence

Si la proposition est adoptée, ça vous va si on la réécrit comme du monde?

Philosophie

À la lumière de ce qu'on vient d'entendre, c'est pas mal caduc. S'il y a déjà une réglementation...

Présidence

Vous pouvez l'avoir quand même. C'est pas à moi de décider. Demande de vote sur l'amendement?
Sciences sociales.

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Science et génie :

«Qu'étudiants internationaux soit remplacer par étudiants hors Québec.»

Procédure de vote

0 Pour

15 Contre

20 Abstentions

Battue à l'unanimité

Présidence

L'amendement passe pas. D'autres interventions sur la question générale qui est pour que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux à la suite d'une étude indépendante sur la sécurité financière étudiantes/étudiants étrangers? Ça vous va si on change leur précarité financière? Plutôt que d'avoir deux fois étudiants internationaux qui se répète?

Études internationales et langue moderne

J'aimerais séparer cet amendement pour en avoir 2. Ça irait comme suit : « que le gouvernement réimpose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes/étudiants internationaux ». Ensuite, ce serait : « Que le gouvernement, à la suite d'une étude indépendante sur la sécurité financière étudiantes/étudiants étrangers... » Excusez-moi je me suis perdue. Mais, ce serait de séparer. Comme ça, on garderait le point de on ne veut pas que le gouvernement fasse la réglementation qui veut en ce moment et après ce serait de continuer à se battre dans un conflit qui est beaucoup plus large que ce qu'on a en ce moment.

Présidence

Donc, de séparer les deux points...

Études internationales et langue moderne

Qu'il y ait une étude et d'autres parts...d'y aller que les frais de scolarité soient au même niveau que les étudiants hors Canada...

Présidence

Ça été scrappé ça. Les gens ont voté pour l'amendement qui remplaçait ça par l'étude.

Études internationales et langue moderne

Ok...Je vais retravailler le truc...

Présidence

D'autres interventions? Philosophie.

Philosophie

Je demanderais un temps de rédaction pour qu'elle puisse rédiger.

Études internationales et langue moderne

Finalement, on va pas proposer. Désolée.

Présidence

D'autres interventions? Philosophie.

Philosophie

Je vais la proposer la scission en deux. À partir de : « à la suite d'une étude indépendante », on coupe en deux et qu'on retravaille. Parce que les points qui ont été amenés comme quoi que ce n'était pas juste les conditions financières sont quand même importants.

Présidence

Vous voulez d'une part « faire une étude » et d'autre part « imposer les réglementations sur les frais de scolarité »? Parce que si vous voulez traiter des aspects non-pécuniers, vous pouvez faire une autre proposition après.

Philosophie

Dans le fond, on aimerait changer la proposition pour que « que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants internationaux » et « que le gouvernement fasse une étude indépendante sur la précarité financière étudiantes et étudiants internationaux »

Présidence

Des interventions sur la scission?

Présidence CADEUL

Juste pour nous ré-enligner un peu. La première proposition qui est maintenant écrite en haut correspond, dans son sens, à la recommandation qui est présente dans le document. Je ne sais pas à quel point c'est nécessaire d'avoir une telle position en plus de la recommandation du document. Bref, juste pour vous rappeler que c'est essentiellement la même chose.

Enseignement français langue seconde

Je suis d'accord avec la Présidence et j'ajouterais aussi que je ne comprends pas le lien de séparer la proposition. Dans le sens de, si on fait une étude, ça va avoir une répercussion sur la réglementation.

Études internationales et langue moderne

Un des problèmes qui a fait que je ne l'ai pas proposé comme ça tantôt, c'est que justement je ne savais pas comment...on veut qu'il y ait une étude, mais quand c'était en une proposition, ça laissait place à...

Chimie

Question de procédure, est-ce qu'on peut avoir des propositions qui sont dramatiquement lié? Par exemple, est-ce que je peux avoir un pronom qui fait référence à une proposition précédente?

Présidence

Ce n'est pas élégant. Ce n'est pas écrit que tu ne peux pas, mais l'affaire c'est qu'une fois après quand tu veux savoir ta position, ça devient incompréhensible. Ce qui est bien avec la scission, c'est que tu peux regosser des affaires...

Chimie

Je vais dire ce que j'avais en tête, mais je ne vais pas le proposer. On pourrait reprendre le même texte de la proposition, juste pour dire que le gouvernement impose un plafonnement des droits de scolarité des étudiantes et étudiants internationaux et ensuite que ce plafonnement soit déterminé par une étude indépendante sur la précarité financière.

Présidence

Il y a moyen de le phraser pour que les 2 soient indépendants. Là on est sur le fait de séparer. Autre chose sur le fait de séparer? Est-ce que quelqu'un demande le vote?

Demande de vote par Sciences sociales.

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Physique :

Que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Que le gouvernement fasse une étude indépendante sur la précarité financière des étudiantes et étudiants internationaux.

Procédure de vote.

10 pour

4 contre

27 abstentions

Reconsidération automatique

Présidence

Quand il y a plus d'abstentions que de pour et de contre au total, il y a ce qu'on appelle une reconsidération automatique. Donc, petites explications... Il y a souvent un manque de légitimité perçu par certains délégués, organisations quant à l'adoption d'une proposition alors que plus de la moitié des gens qui se sont prononcés n'ont pas d'avis. Donc, dans le code de procédure, il y a une règle qui oblige à reconsidérer automatiquement. Certaines associations, dans un cas comme ça, proposent une mise en dépôt, ce qui veut dire qu'on décide d'en reparler une prochaine fois quand les gens se mettent à avoir une opinion sur la question. Par contre, il y a des où ça devient absurde de mettre des choses en dépôt parce que les gens n'ont pas d'opinions. Est-ce qu'il y a des gens qui ont une intervention sur l'urgence ou pas de faire une scission de proposition. Est-ce que quelqu'un souhaite la mise en dépôt? Non. Donc, on passe au vote.

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Physique :

Que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants internationaux.

Que le gouvernement fasse une étude indépendante sur la précarité financière des étudiantes et étudiants internationaux.

Procédure de vote.

24 pour

14 contre

4 abstentions

Adopté à majorité.

Présidence

Adopté à la majorité. Étant donné qu'on a divisé la proposition en deux, on arrive à se poser spécifiquement la question sur la première partie « que le gouvernement impose une réglementation des frais de scolarité les étudiantes et étudiants internationaux ». La deuxième partie est dans les limbes. On y reviendra quand on aura fini de gérer la première partie.

Chimie

Question de procédure, j'ai l'impression que tu vas me détester. Est-ce que j'ai le droit de proposer un amendement omnibus aux deux, en voulant les garder séparés, mais pour le moment, pour que ça fasse sens, il faut que les deux amendements soient modifiés en même temps.

Présidence

Non.

Chimie

Dans ce cas, je vais proposer un amendement au premier pour littéralement reprendre le texte qui a dans le document original, dans l'esprit, et je vous le dis tout de suite même si ce n'est pas ça que je propose parce que je n'ai pas le droit, dans l'esprit de modifier le deuxième pour dire que le plafonnement des frais de scolarité pour les étudiants et étudiantes internationaux soit établi suite à une étude se penchant sur la situation de ceux-ci et des universités québécoises, en particulier par rapport à la précarité financière des étudiants étudiantes internationaux. Donc, ça c'est l'objectif, mais pour le moment, tout ce que je propose, c'est de changer la première pour revenir avec que le gouvernement réimpose un plafonnement des droits de scolarité pour les étudiants et étudiantes internationaux.

Présidence

Statistique et mathématique c'est un appui? Maintenant des interventions sur cet amendement?
Présidence.

Il est proposé par Chimie, appuyé par Statistique et mathématique :

Que le plafonnement des droits de scolarité pour les étudiant-e-s internationaux-ales soit établi suite à une étude se penchant sur la situation de ceux et celles-ci et des universités québécoises, en particulier par rapport à la précarité financière des étudiant.e.s internationaux-ales.

Présidence CADEUL

Je ne comprends pas en quoi ça peut apporter de prendre une proposition... Je vous propose de mettre un dépôt cette proposition-là que le gouvernement impose la réglementation ou encore la même qui pourrait potentiellement être adopté a après l'adoption de l'avis pour qu'on ne débatten pas 2 fois sur la même chose.

La Présidence répète sa dernière intervention.

Études internationales et langue moderne

J'avais juste une question, quand ça va être le temps, à la prochaine étape d'accepter le document, est-ce que ça va être possible si on n'est pas d'accord avec le document d'être quand même d'accord avec le que le gouvernement impose le plafonnement...

Présidence

Vous vous demandez si votre avis sur un truc doit mener à l'autre truc forcément. Non, ça peut être indépendant. Par contre, les deux sont logiquement liés donc...il y aurait une logique à appuyer l'un et l'autre ou aucun des deux, mais ce n'est pas obligatoire.

Sciences sociales

Je vais reprendre la position de Mathieu pour le premier « que ». On va revenir là-dessus tantôt.

Présidence

Je vous rappelle, on était sur un amendement qui était de réimposer un plafond...remplacer le texte de base qui était d'imposer une réglementation par imposer un plafonnement. Là vous proposez de mettre l'amendement, la proposition de base et la deuxième proposition en dépôt pour qu'on passe tout de suite au texte?

Philosophie

Je propose de battre la mise en dépôt parce que dans le fond, oui on va discuter du document tantôt, mais dans le document il y a une recommandation. Comme on nous a dit, ce n'est pas une proposition. Donc, en ce moment, la proposition serait vraiment qu'il y ait un plafonnement et ensuite on discutera...Pour le moment ce qu'on propose c'est que ça ne monte pas plus que ce que c'est. Après, on peut discuter pour voir si on le diminue.

Aussi tantôt il y a eu des interventions par rapport au contenu du document, que l'argumentaire n'était pas convaincant. Ça, je trouve, va être beaucoup plus intéressant à parler quand on va être rendu à parler du document. Je ne pense pas nécessairement que les discussions du document vont rapporter par rapport aux amendements ou la proposition qui est devant nous, mais plutôt, au contenu du document comme qui, il n'était pas très convaincant.

Une suggestion de mise en dépôt est effectuée.

Chimie

Corrigez-moi si j'ai tort, mais si je ne me trompe pas, toutes les recommandations et rapports qu'on adopte deviennent des positions de la CADEUL, tout comme les propositions. Donc, ça ne change rien finalement. Si on traite le document et qu'on décide de ne pas l'adopter tout de suite parce qu'on trouve qu'il n'est pas assez bon, si on revient après par mise en dépôt, et bien vu qu'on ne l'aura pas adopté on aura encore l'option de l'adopter à part du document. Donc, je pense que la mise en dépôt c'est approprié pour traiter le document.

Présidence

D'autre intervention sur le fait d'en reparler après? Non, donc on passe au vote. Quelqu'un demande le vote sur la mise en dépôt? Non, donc on en reparle après. Là si je suis bien, vous voulez parler du document, je prendrais les interventions sur le document. Sciences sociales.

Sciences sociales

On aimerait une mise en dépôt du document

Présidence

Ouin, ce serait moins une mise en dépôt que d'inviter l'exécutif à le retravailler. Parce que ce n'est pas ce document-là qui serait mis en dépôt.

Sciences sociales

Ben, pour l'instant, on propose la mise en dépôt. Si ça passe on pourra expliquer pourquoi après.

Présidence

Ouin, mais ce que vous voulez c'est que l'exécutif retravaille dessus?

Sciences sociales

Ben, on va le mettre en dépôt pour que l'exécutif retravaille dessus.

Présidence

Ça ne serait pas une mise en dépôt. Une mise en dépôt serait de prendre le document et d'en reparler une prochaine fois. Là, vous voulez une meilleure version du même document.

Sciences sociales

On va commencer par la mise en dépôt.

Présidence

Mais ce que vous voulez n'est pas une mise en dépôt. Vous voulez améliorer, pas accepter ce document-là. Pas reparler de ce document-là exactement le mois prochain.

Sciences sociales

Effectivement, on voudrait que l'exécutif retravaille ce document pour en venir à une version plus étoffée, qui nous permettrait de traiter des amendements qui sont en cours. On est d'avis qu'on ne serait pas sur ce débat-là si c'était plus complet.

Présidence

J'ai besoin d'un appui pour que l'exécutif présente une version plus étoffée du document. Science comptable. Donc, je prendrais un libellé de Sciences sociales. Des interventions? Non. Je vous suggérerais de suggérer des modifications au document. Parce que juste modifier le document ne veut pas dire grand-chose. Philosophie.

Philosophie

Est-ce qu'on peut demander un temps de rédaction. Le temps qu'ils mettent leur proposition...pour voir ce qu'on voudrait changer.

Temps de rédaction

Il est proposé par Sciences sociales, appuyé par Sciences comptables :

Que le conseil exécutif se repenche sur l'avis afin de l'étoffer, entre autres afin d'ajouter des statistiques sur la fréquentation des étudiantes et étudiants internationaux et leur situation financière ainsi que l'impact de leur présence sur l'offre de formation.

Sciences sociales

Donc, comme on disait au début, nous on pense que 20 pages c'est vraiment pas étoffé pis s'il y avait eu un avis plus concret, on n'aurait pas passé autant de temps là-dessus. D'habitude on retrouve plus qu'une recommandation, donc c'est pour ça qu'on aimerait qu'on retravaille là-dessus et revenir à quelque chose de plus concret la prochaine fois.

Philosophie

J'aimerais faire un amendement à la proposition pour qu'après « leur présence sur l'offre de formation, ainsi qu'une partie sur les impacts qu'une égalité pour les étudiants québécois et hors Québec ».

Présidence

Un appui pour ajouter le bout en bas? Pas d'appui, donc on oublie ça.

Administration

J'aimerais voir une évolution du nombre d'étudiants étrangers que Laval a accueillis depuis 2008. J'aimerais voir l'évolution du taux de rétention des étudiants et j'aimerais voir une évolution de la proportion des étudiants étrangers dans les 6 familles déjà dérèglementées.

Agronomie

Ça va dans le sens de la Présidence. Les idées, on peut juste les lancer à l'exécutif pour qu'ils puissent les ajouter dans leur approfondissement de la recherche.

Résolution CAE-A18-09-21-06

Il est proposé par Sciences sociales, appuyé par Sciences comptables :

Que le conseil exécutif se repenche sur l'avis afin de l'étoffer, entre autres afin d'ajouter des statistiques sur la fréquentation des étudiantes et étudiants internationaux et leur situation financière ainsi que l'impact de leur présence sur l'offre de formation.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.

Présidence

Est-ce qui a autre chose? Sinon, on passerait au vote de la proposition qui est que le conseil exécutif se repenche sur l'avis afin de l'étoffer, entre autres afin d'ajouter des statistiques sur la fréquentation des étudiants et étudiantes internationaux et leur situation financière, ainsi que l'impact de leur

présence sur l'offre de formation. Est-ce que quelqu'un demande le vote? Non c'est adopté à l'unanimité. Toujours sur ce sujet-là, Présidence je ne vous ai pas manqué par contre c'est ça...vous savez qu'il y a toujours 2 propositions et un amendement dans les limbes. Si personne propose de retourner chercher ça, ça reste dans les limbes et on n'y touche plus jusqu'à temps que quelqu'un redemande d'aller chercher dans une prochaine séance ou jamais.

Présidence

Je voulais remercier votre rigueur. Je pense que vous faites bien de nous pousser à travailler plus fort si vous n'êtes pas satisfaits du travail qu'on vous amène. On va revenir le mois prochain avec quelque chose qui vous convient.

Chimie

C'est une question par rapport au fait que je suis loin d'être expert en vie politique. Dans un contexte qu'on va avoir des élections et un nouveau parti au pouvoir, est-ce que ça serait utile à la CADEUL d'avoir, ne serait-ce que les positions sommaires qu'on a commencé à débattre sans avis juste pour qu'elle puisse les défendre où ça peut attendre au 19 octobre?

Simon Hénault (Vice-présidence aux affaires externes)

C'est des choses qui peuvent attendre. Ce sont des éléments qu'on a déjà mis de l'avant devant les partis politiques durant la campagne, qu'on s'opposait à la dérèglementation, qu'on défend la condition étudiante de manière générale. Ce qui est plus étoffé peut attendre que le prochain gouvernement soit en place et puis on n'est pas les seuls à travailler là-dessus non plus.

Philosophie

Effectivement ça peut attendre, mais la vraie question c'est est-ce que ça devrait attendre. Parce que plus vite on a la position, plus vite on peut étoffer l'argumentaire et donc plus vite on peut commencer à faire des demandes et faites-vous vraiment confiance à la CAQ et aux libéraux, pour nous traiter comme du monde. Parce que je m'excuse, mais ils ne nous ont pas traités comme du monde si on regarde l'histoire des quelques dernières années. Alors, je trouve que ce serait vraiment important qu'on adopte ces positions-là aujourd'hui.

Études internationales et langue moderne

On parle de position sur la dérèglementation, mais on vient de m'informer que pendant la campagne, vous avez encouragé la dérèglementation. Dans le fond, est-ce qu'on a tant besoin de passer ça aujourd'hui si c'est correct de le dire publiquement qu'elle est contre cette dérèglementation-là. Dans le fond on peut attendre avant de parler de ça.

Présidence

Je vais répondre en premier sur l'intervention de Philosophie. En ce moment, on a le mandat de construire un argumentaire. On n'aurait pas besoin d'une autre position pour nous faire travailler sur l'argumentaire. Notre plan directeur nous donnait ce mandat-là aussi de travailler sur un argumentaire sur la dérèglementation des frais de scolarité et c'est vrai qu'on s'est déjà prononcé publiquement à être contre la dérèglementation. Puis, on a évalué que c'était une mauvaise chose pour la condition étudiante qui ait une dérèglementation.

Philosophie

Vous avez quand même pris une position, aussi bonne soit-elle, parce que je suis quand même d'accord avec, sans avoir l'avis du caucus. Ce qui est...si on est supposé être une confédération, il me semble qu'on est supposé avoir notre mot à dire sur nos positions. Vous êtes là pour nous représenter.

Affaires publiques et relations internationales

En début d'été, lors de la CASP, on travaillait à voir les revendications qu'on voulait faire par rapport aux élections qui s'en venaient. C'est une revendication que les membres autour de la table avaient

décidé qu'on voulait mettre de l'avant. Ensuite, cela avait été accepté pour que ce soit dans le plan élève ton Québec. Donc, il y avait le support du caucus dernière cette décision-là.

Sciences sociales

Je trouve intéressant le point que Philosophie soulève par rapport à la démocratie. Par contre, comme l'a dit la Présidence, on a des positions à la CADEUL pour défendre ouvertement la condition étudiante en général. Ça me semble un peu frivole de juste critiquer quelque chose simplement pour critiquer quand de toute évidence, ça respecte les mandats et que c'est positif pour la condition étudiante au Québec.

Chimie

C'est juste pour clarifier. Objectif 7.2 du plan directeur qu'on a tous adopté au caucus : empêcher la dérèglementation des droits de scolarité pour les étudiants internationaux. C'était déjà là. Notre exécutif n'a pas sorti ça de nulle part.

Philosophie

Tant mieux.

C'est pour ressortir la mise en dépôt.

Présidence

Je vais avoir besoin d'un appui pour ressortir les trucs mis en dépôt. Statistique et mathématique appui. Donc, Est-ce qui a des interventions sur le fait de reparler de ces trucs-là maintenant? Sciences sociales.

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Statistique et mathématique :
De ressortir les propositions mise en dépôt.

Sciences sociales

Je ne comprends pas pourquoi on reparlerait pas de ça quand l'avis va ressortir. Ça va peut-être dedans pis on ne le sait pas.

Philosophie

C'est aussi le point de l'étude qui est vraiment intéressant. C'est quelque chose que je pense qu'on devrait adopter.

Présidence

D'autres interventions sur le fait de reparler de ces trucs-là maintenant? Abeill.

Études internationales et langue moderne

Je pense qu'on a tous une mémoire assez bonne et on pourrait juste en reparler la prochaine fois. On va s'en souvenir qu'il y a l'étude. On en reparlera après avoir eu un beau document de notre exécutif.

Chimie

On a des élections le 1^{er} octobre. Je ne crois pas qu'on va avoir le temps d'aller voir le nouveau ou la nouvelle ministre de l'éducation supérieure pour lui parler de ça. Ça peut attendre qu'on ait un avis complet pour faire tout ça d'un coup.

Présidence

D'autres interventions sur la reprise? Non, on passerait au vote. Sciences sociales demande le vote.

Il est proposé par Philosophie, appuyé par Statistique et mathématique :
De ressortir les propositions mise en dépôt.

Procédure de vote

0 pour

20 contre

13 abstentions

Battu à l'unanimité

On ne reprend pas tout de suite les trucs mis en dépôt. D'autres interventions? S'il n'y a pas d'autres interventions sur le point : avis sur la dérèglementation et étudiants/étudiantes internationaux, on passerait au prochain point. On passe au prochain point 9. Révision des règlements et procédures des assemblées.

9. Révision des règles d'ordre et de procédure des assemblées

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Tel que mentionné tout à l'heure, cette année, c'était le moment de faire la révision de plusieurs politiques, règlements et ainsi de suite de la confédération. À travers ça, il y avait la révision des règles d'ordre et procédures des assemblées, c'est le code CADEUL. C'est l'équivalent du code Morin, mais adapté aux réalités de la CADEUL. Je ne sais pas si vous avez eu le temps de voir un peu le document, ici je remercie les gens qui ont participé aux révisions des ROPA. Je voulais vous souligner des modifications générales de mise en forme. Parce qu'on veut aussi adopter une politique de rédaction cette année. C'était pour uniformiser toutes les autres politiques de la CADEUL. Entre autres, ça passe par une rédaction épïcène pour aller en accord avec l'Office québécois de la langue française. Pour continuer, la chose qui est majeure dans les modifications des ROPA, c'est l'ajout d'avis de motion. Donc, l'avis de motion, c'est juste de signifier qu'on veut ajouter un point à l'ordre du jour. Avant, on le faisait informellement, c'est-à-dire que si une association voulait amener une modification à l'ordre du jour, vous aviez juste à m'envoyer un courriel et après on l'ajoutait. On demandait de toujours le faire avant les convocations pour pouvoir le joindre et que les délégués puissent en prendre considération avant le prochain caucus. Là, vous avez en fait toutes les procédures en lien. Ça, c'est le document qui fait un résumé de toutes les modifications. Vous avez aussi dans la convocation les nouveaux ROPA avec les modifications. Par exemple, il est écrit que l'avis de motion doit être reçu au plus tard 6 jours ouvrables avant la convocation, parce que la convocation est envoyée 5 jours ouvrables avant le caucus. Sinon, c'est quoi qui doit être ajouté pour l'avis de motion : on veut le nom à l'ordre du jour. S'il s'agit d'un point décisionnel, le libellé et tous documents pertinents à la prise de position. Si vous envoyez l'avis de motion après l'envoi de convocation, on va le traiter séance tenante et on procède comme quand on adopte des positions, donc ça prend une majorité qualifiée, les deux tiers de l'assemblée. Les points découlant d'avis de motion seront ajoutés à l'ordre du jour avant le point autres sujets. Autrement dit, vous ne pouvez pas le mettre à n'importe quel endroit, c'est par respect pour les autres qui auraient mis un avis de motion par exemple. Ici, on a toutes les autres modifications d'articles, comme comment qu'on constate la perte du quorum. La majorité des autres articles sont des clarifications, des légères modifications. À la fin, vous avez le comité de révision des règles d'ordre et procédures des assemblées. Présentement, il n'existait pas dans les règlements généraux, donc on l'a ajouté dans les ROPA. Pour cette année, on s'était fié à la façon qu'on fonctionne pour les règlements généraux, c'est-à-dire, une rencontre aux 5 ans pour l'évaluation d'une politique. Donc, c'est la forme qu'on a suivie pour cette révision. Essentiellement, c'est pas mal ce qu'on dit aussi pour les nouveaux ROPA avec aussi les délais, par exemple, de convocation pour les rencontres, qui compose le comité de révision et ainsi de suite. C'est pas mal ça.

Philosophie

Une question par rapport à l'article 107 et 145. Je vais commencer par 145. Pourquoi les procès-verbaux du conseil d'administration sont pas verbatim.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

En fait, la raison, pis ça c'est une décision qui a été prise il y a 2 ou 3 ans au conseil d'administration. C'était parce que les administrateurs, qui sont parfois aussi des officiers ou délégués au caucus et parfois c'était un peu malaisant pour eux d'avoir une position de membre individuel et de délégué sur le caucus. Donc, pourquoi ils ont pris cette décision à l'époque, c'était pour éviter un conflit entre l'individu et son statut d'exécutant d'association.

Philosophie

Pourquoi aucun procès-verbal pour le conseil exécutif?

Présidence CADEUL

Ça serait pas très performant les PV de nos CX puisqu'il y a beaucoup de choses de dites et il y aurait 1000 pages écrites par semaine que vous ne lirez pas, qu'on veut pas rédiger et perdre un temps fou à produire. Vous savez ce qu'on fait avec nos rapports d'officier. Vous pouvez nous poser des questions. Vous pouvez voir on est où et nous demander en tout temps on fait quoi. Définitivement, je ne vois pas l'utilité pour quiconque de lire des PV de 4-5 heures à chaque semaine.

Philosophie

Nous autres, quand on est en association, on est capable des faire les PV. Les gens les lisent. Je sais que si vous nous les envoyez, je vais les lire. Je veux savoir ce que vous faites. Ce n'est pas une question de perte de temps, c'est une question de transparence. Vous devez nous montrer ce que vous faites, vous êtes supposés travailler pour nous autres. Ça serait juste normal de savoir ce que vous faites.

Sciences sociales

Je pense que tout le temps qu'Annabelle passerait à rédiger les procès-verbaux, elle pourrait le passer à faire autre chose plus utile.

Chimie

Je pense, comme M. Montégiani disait, il y a d'autres moyens de savoir ce que les exécutant font. Faut se rappeler aussi que les instances décisionnelles de la CADEUL, c'est le caucus et le CA. Il n'y a pas de résolutions adoptées durant le conseil exécutif. Sa mission n'est pas définie durant le CX. J'assume que ce sont des modalités opérationnelles. Comment travailler en équipe sur certains dossiers. Ce ne sera pas comme au caucus où nous avons une position très claire qui sert à représenter les étudiants. On peut demander ce qu'ils font, on peut demander leur rapport d'officier. Ça fait un an et demi que je suis externe et j'ai toujours eu énormément de facilité à contacter les exécutants et avoir des réponses. On n'a pas besoin de plus de paperasse.

Communication publique

Je sais que pour notre association on parle de beaucoup de chose qui sont pas des mandats après ça qui passent ou des CX. Donc, ils se côtoient tous les jours, comment pourrait-on savoir ce qui a rapport au CX ou pas à ce moment-là. Ça serait une perte de temps de discerner tout ça.

Philosophie

Il y a moyen de faire des synthèses. Gang, vous avez une confiance absolue en l'exécutif sans savoir les moyens qu'ils utilisent pendant qu'on n'est pas là. Je n'ai rien contre vous autres, je ne vous connais pas, je ne vous fais pas confiance. Je veux savoir qu'est-ce qui se passe quand je ne suis pas là. De quoi vous jasez? Ces quoi les choses que vous parlez, les moyens que vous utilisez pour entreprendre ce qu'on vous a demandé de faire. Est-ce que vous utilisez vraiment les moyens qu'on vous demande de faire? Qu'est-ce qui se passe quand c'est huis clos? Oui, je pourrais vous le demander, mais il n'y a pas d'archive de ça. Il n'y a rien. Je m'excuse à toi Annabelle, que je ne connais pas, si fallait que tu écrives un million de mots...mais ce serait un principe simple de démocratie que notre conseil exécutif...on devrait le tenir à plus haut standard, que juste une confiance absolue. Et ce serait par souci de transparence.

Sciences sociales

J'ai l'impression qu'on oublie une grosse partie pour eh...on va tout de suite sortir l'éléphant du chapeau, en avoir vécu moi-même des conseils exécutifs de la CADEUL, parfois le nombre de huis clos qui serait nécessaire dans un truc comme ça, simplement par la sensibilité des informations qui peuvent en découler et qui finissent en avant des instances qui méritent d'être là. On peut dire qu'on ne fait pas confiance au conseil exécutif de la CADEUL, vérité est : nous les avons élus. Et pour en avoir vécu, tout ce que j'ai discuté en un jour dans un CX de la CADEUL s'est ramassé devant l'instance directement concernée. Il y a un énorme problème, pas pour la CADEUL à rendre pour ses membres des informations publiques, mais pour rendre publiques des informations qui ne doivent pas être publiques. On se séparerait volontairement d'un pouvoir de négociation incroyable avec le gouvernement, avec des fournisseurs pour les multiples services qu'offre la CADEUL à ses membres pis qui nous donnent un avantage comme étudiant considérable. Simplement pour une question de transparence, qui je vous l'accorde est entièrement importante, mais la CADEUL est transparente envers toutes ses instances. C'est important de permettre à chaque exécutant de faire son travail dans les meilleures conditions possible et de nous servir dans les meilleures conditions possible. Si on les force à rendre publiques des informations qui n'ont pas à être public, bien on perd tous, comme membre de la CADEUL un pouvoir énorme sur notre avenir.

Chimie

Je veux juste mentionner l'ironie de dire qu'on ne fait pas confiance aux exécutants, mais qu'on veut qu'eux-mêmes rédigent un PV sur ce qui se passe dans leurs instances et faire confiance à ce PV-là. Rendu là je fais confiance aux exécutants comme quoi ils sont assez responsables pour prendre des notes personnelles, des trucs importants, pis d'être capable de me dire ce qui s'est passé lorsque je leur pose des questions. Si je leur pose des questions et me disent « ah j'ai oublié, je sais pas » et que l'ensemble de l'équipe n'est pas capable de travailler ensemble pour récupérer l'information que j'avais vraiment besoin de savoir, on a des mesures pour blâmer les exécutants s'ils ne font pas bien leur job. Je ne vois pas pourquoi on aurait absolument besoin de cette mesure-là qui augmenterait pas la transparence, c'est l'exécutif qui ferait le procès-verbal! Un rapport d'officier revient au même.

Science et technologie des aliments

En tant que nouvelle externe de l'asso, je trouve que le rapport des officiers est une façon très facile et très efficace pour voir ce que la CADEUL fait. Je ne trouve pas qu'un PV rendrait la tâche plus simple pour voir ce qui se passe.

Informatique et génie logiciel

D'abord, on les a élus et le rapport des officiers est un excellent moyen de nous transférer les informations. Donc, je ne vois pas pourquoi on aurait un PV. À ce moment je demande est-ce encore pertinent de traiter de la question.

Administration

J'invite Philosophie à faire une proposition formelle et qu'on passe au vote.

Présidence

Je n'ai plus d'interventions. Je vous invite à faire une proposition formelle. Philosophie.

Philosophie

Que le caucus batte la modification à l'article 145

Présidence

Je vous propose le fonctionnement suivant. Proposer l'ensemble des modifications en bloc. Ensuite, s'il y a des affaires plus litigieuses comme par exemple 145, on enlève 145, on adopte le bloc pas litigieux et on rediscute en détail de 145. Je dis 145, mais ça peut être n'importe quoi d'autre, vous

comprenez l'idée? C'est ce qu'on appelle un omnibus qui devrait être expliqué derrière votre petit carton. Philosophie je ne vous oublie pas, mais je suggère de proposer l'ensemble, après on retire ce qui est plus problématique. Donc pour l'ensemble des modifications? Chimie appuyé par Abeille. Maintenant, est-ce qu'il y a des affaires que vous voudriez discuter en détail? Si 145 fait plus problème, je vous invite à le retirer du bloc. Est-ce qu'il y a autre chose?

Philosophie
L'article 107.

Présidence
Autre chose? Pas forcément Philosophie. Non.? Est-ce que quelqu'un demande le vote pour tous les articles qui ne sont pas 107 et 145? Demande de vote par Philosophie.

Résolution CAE-A18-09-21-07

Il est proposé par Chimie, appuyé par Études internationales et langue moderne :

Que les modifications apportées aux règles d'ordre et de procédure des assemblées soient adoptées en bloc

Procédure de vote
30 Pour
0 Contre
5 Absentions

Adopté à l'unanimité

Donc, c'est adopté. Maintenant sur les 2 articles litigieux. D'abord 107. Sciences sociales.

Sciences sociales

En fait, sur les 2 en général. Je tiens à rappeler qu'en janvier ou février dernier, c'est nous au caucus qui avons élu le comité de révision du code de procédure. On les a élus parce qu'on leur faisait confiance. Donc, ce n'est pas juste le conseil exécutif qui amène ça comme proposition. Vous le voyez la liste de personne qui a contribué à ça. Ces discussions-là ont déjà eu lieu lors d'un comité. Je ne vois pas pourquoi on leur ferait pas confiance, on les a élus.

Chimie

En tant que personne qui a siégé sur le comité, je peux dire que je suis en désaccord avec cette façon de penser là. Au contraire, c'est normal qu'on y aille plus en surface qu'en profondeur comme on le fait dans un comité, mais je suis élu sur un comité, je ne m'attends pas à ce qu'on prenne pour du cash tout ce que je vais proposer. Je m'attends à ce que ce soit débattu par les autres membres du comité et ensuite, si une instance qui doit adopter ce qui est proposé, je m'attends à ce que ce soit adopté et si des gens ont des questions, ça me fera plaisir d'y répondre. Pour ce qui est des détails et des trucs techniques, on y a pensé, c'était à ça que ça servait, mais je ne serais pas du tout insulté par le fait que vous remettiez en question ce qu'on a fait. C'est ça votre job en tant que caucus.

Philosophie

Le problème avec l'article 107 c'est qu'il donne le droit aux membres du conseil d'administration de faire un huis clos. Il devrait avoir droit à des observateurs et les membres du CA ne devraient pas pouvoir voter l'exclusion des observateurs. C'est un manque de transparence.

Sciences sociales

Pour vrai, des huis clos, il ne faut pas voir ça comme un manque de transparence. Il y a parfois des sujets délicats. On ne peut pas assumer des choses, on est pas trop sûr de ce qu'on dit et on ne

veut pas que ce soit rendu public. Quand il y a des gens externes ou un procès-verbal, on est pas à l'aise de dire certaines choses. Je peux comprendre la réflexion, mais c'est vraiment juste pour ça. Ce n'est pas un manque de transparence. C'est juste que quelquefois il y a des sujets un peu plus délicats et on ne veut pas que ça se ramasse dans les mains de n'importe qui.

Affaires publiques et relations internationales

Pour suivre ma collègue, pendant les CA, c'est souvent relatif à des questions d'argent et comme mon collègue de Sciences sociales a dit, pour garder un avantage, pour pouvoir mieux négocier pour peu importe, il faut pouvoir garder des informations secrètes autour de la table du CA. Je dois aussi dire qu'au CA il manque constamment des membres et c'est des gens...tu vas là et tu es élu par une élection. Ce sont des gens qui veulent améliorer l'université. Oui il faut qu'ils soient transparents, mais ils doivent aussi pouvoir garder une certaine puissance et de faire des bonnes décisions pour le budget de la CADEUL.

Chimie

Pour renchérir, les huis clos...ça fait un an et demi que je suis sur le CA, on les a juste utilisés pour des affaires financières, soit ce sont des dossiers sensibles par rapport aux salaires ou des ententes avec divers partenaires, par rapport à des contrats qu'on négocie. Ce n'est pas une question de cacher des trucs aux membres, c'est une question d'avoir les stratégies efficaces dans la gestion de nos affaires.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Écoutez...je vais vous donner un exemple très concret de cette année. Lorsqu'on a eu un changement de positionnement par rapport au MLU (le marché du livre usagé), on était en discussion avec LEXYA. Je vous ne le cacherais pas, cela ne devait pas faire plaisir à Coop Zone. Donc pour nous, d'avoir une discussion à huis clos nous évitait ce genre de problème là. Ce n'est pas une façon de se cacher de nos membres. C'est de la stratégie commerciale.

Philosophie

Ces informations je veux les savoir. C'est qui nos partenaires, c'est avec qui les contrats qu'on a. Cet argent-là, faut qu'on sache où est-ce qu'elle s'en va. Voyons donc. Cet argent-là c'est qui qui la paie. On a tu le droit de savoir ou est-ce que ça va. Si une position que vous prenez vous rend mal à l'aise...je retire ce que je voulais dire. Si c'est des questions d'argent, on a le droit de savoir. Ce n'est pas juste une question d'avoir le droit de savoir, c'est que si vous n'aimez pas ce que vous faites avec notre argent, que ça vous met mal à l'aise. C'est peut-être parce que vous faites de quoi de pas correct. Je dis ça de même.

Enseignement primaire

Si tu veux être au courant de ce qui se passe, je t'invite à proposer ta candidature sur le CA.

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Je voulais seulement vous rappeler le rôle d'un administrateur aux yeux de la loi sur les compagnies : un administrateur ou administratrice a pour rôle de veiller au bien d'une confédération, d'une compagnie, etc. Donc, avec cette idée-là, c'est évident qu'un administrateur ne va jamais prendre une décision qui va aller à l'encontre du bien-être de tous ses membres.

Sciences sociales

Si je ne m'abuse, il est possible pour un membre individuel de la CADEUL de consulter avec la vice-présidence aux finances ou son substituant les états financiers de la confédération à tout moment. Donc, de dire qu'on cache de l'argent...bien non. De dire qu'on cache à qui on donne de l'argent, c'est plutôt que ce ne sont pas des informations publiques. Exemple : Pub U qui a une entente avec Sleeman. Bien probablement que Sleeman ferait plus affaire avec nous si on divulguait le montant à Molson. On s'entend que c'est le genre de chose qui peut être caché dans un CA sous huis clos.

Évidemment, comme n'importe quelle entité légale, on doit se protéger légalement par des procédures, ce qui inclurait un huis clos.

Psychologie

Je demanderais la question préalable.

Présidence

Oui ok, il y a eu 5 interventions sur le sujet de 107. Question préalable c'est voter à savoir si vous êtes prêts à voter, par contre ça n'inclue pas 145. Donc, avant de voter sur l'article 107, je vous demanderais si vous êtes prêt à voter tout de suite en excluant les tours de paroles qui ont été demandés.

Philosophie

Dans le fond, après la question préalable, ce qu'on va voter, c'est de savoir si on garde l'article 107 ou pas parce qu'il n'y a pas de modification à proprement dit.

Présidence

Pardon, je n'ai pas été clair. Tantôt quand le bloc était proposé, les délégations qui proposaient le bloc, proposaient y compris 107 et 145. Par contre on les retirait pour en parler plus profondément. Donc, la question sur la table était 107, la question préalable est sur ça. En fait, c'est pour modifier 107. En ce moment 107 existe et si la proposition est battue 107 continue d'exister tel quel.

Procédure de vote.

28 Pour

2 Contre

4 Abstentions

Question préalable adoptée à majorité

Présidence

On passe au vote pour modifier 107.

Résolution CAE-A18-09-21-08

Il est proposé par Chimie, appuyé par Études internationales et langue moderne :

Que l'article 107 soit modifié tel que présenté dans le rapport de révision des règles d'ordre et de procédure des assemblées.

Procédure de vote.

29 Pour

2 Contre

3 Abstentions

Adopté à majorité

Les deux tiers sont clairement constatés. La modification à l'article 107 est adoptée à la majorité. On passe maintenant au débat sur 145. Je prendrais des propositions sur les modifications à 145. Philosophie.

Philosophie

Notre proposition est de battre la modification.

Présidence

En ce moment, il existe déjà un document complet qui inclue l'article 145. La proposition sur la table c'est : remplacer l'article 145 qui existe déjà par l'article 145 à droite. Si la proposition est battue, la version de gauche demeure telle quelle.

Philosophie

C'est pour terminer, donc c'est ça, c'est de battre la modification au complet, qu'on revienne à l'ancien article 145.

Chimie

Juste informer tout le monde qu'en CA, ça fait un bout qu'on a arrêté de faire les procès-verbaux verbatim. Premièrement, ce n'était pas vraiment pertinent parce que contrairement au caucus, où les membres peuvent vouloir venir voir ce que leurs délégués ont dit et s'assurer qu'ils ont respecté leur position. Les administrateurs siègent à titre personnel et donc n'ont pas de mandat ce qui fait en sorte de consigner mot pour mot tout ce qu'on dit, c'est plus ou moins pertinent. Je ne sais pas si vous avez lu des PV de CA, ça ressemble à tel administrateur parle de tel enjeux, soulève tel question, etc. Ça ressemble à ça. Déjà, on dérogeait des règles d'ordres de procédures avant même que j'arrive. Si vous ne voulez pas certains trucs qui sont dans la nouvelle version, c'est libre à vous, mais je vous conseillerais de l'amender au lieu de la battre parce que la partie où ça parle de verbatim du CA...de un ce n'est pas nécessaire et de deux, ce n'est pas ce qu'on fait en ce moment.

Philosophie

Dans le fond ça serait de faire un amendement et d'enlever tout ce qui est après « mise à part les membres du conseil exécutif... »

Présidence

Je ne suis pas sûr de comprendre.

Philosophie

Amender l'article 145. Dans le fond, la modification à l'article pour que ça garde seulement les procès-verbaux de caucus ainsi que l'assemblée générale doit être des verbatims. Chaque intervention doit être considérée fidèlement en incluant le nom, le poste ou l'association qui l'affecte, ainsi qu'en reproduisant dans le détail son propos.

Présidence

Parfait. C'est ça votre amendement? Un appui pour scrapper le bout en jaune? S'il n'y a pas d'appui, l'amendement tombe automatiquement. Désolé Philosophie. D'autres interventions sur la modification de 145.

Philosophie

Les choses que vous avez parlé tantôt dans les procès-verbaux du CA, ça l'air très intéressant, pis c'est des choses que j'aimerais lire parce que je veux savoir de quoi ils parlent, c'est en CA il me semble que c'est important. Et même élise gang, je tiens à dire que un, je n'étais pas là quand on les a élus et deux comme il a été dit, ils ont pas de mandat ce qui fait qu'il faut qu'on les surveille et trois, même si un administrateur est supposé avoir le bien de la compagnie à l'idée, on est tu vraiment une compagnie. Si vous dites oui, je vais être pas mal triste.

Chimie

Aux yeux de la loi oui, nous sommes une compagnie, comme toutes les OBNL du Québec et comme toutes les associations étudiantes au Québec. Si vous lisez la loi sur les associations d'étudiants, je suis pas mal sûr que c'est écrit quelque part là-dedans. Ensuite, par rapport à si on doit être surveillé. Évidemment on doit être surveillé, le principe d'avoir différentes instances est de se surveiller entre nous. Et je tiens à mentionner à notre collègue que s'il n'a pas voté pour un administrateur, c'est qu'il n'a aucun administrateur de la faculté de philosophie. Le poste est vacant. Si lui ou quelqu'un d'autre

veut venir nous voir, il nous fera un plaisir de l'accueillir, on est toujours à la recherche de plus d'administrateurs de toutes les facultés pour combler le CA.

Philosophie

C'est quoi l'implication temporel?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Ça correspond à une rencontre par mois les dimanches soir à partir de 6h et ça vous demande d'être présent à l'assemblée générale, au collège électoral, parce qu'en tant qu'administrateur vous avez aussi le devoir d'être présent à ces rencontres-là.

Philosophie

Ces quand le moment opportun pour présenter sa candidature?

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Ce dimanche.

Présidence

Autres choses sur la modification de l'article 145? Non. Est-ce que quelqu'un demande le vote sur la modification de 145? Philosophie demande le vote.

Résolution CAE-A18-09-21-09

Il est proposé par Chimie, appuyé par Études internationales et langue moderne :

Que l'article 145 soit modifié tel que présenté dans le rapport de révision des règles d'ordre et de procédure des assemblées.

Procédure de vote.

29 Pour

2 Contre

3 Abstentions

Adopté à majorité

Donc, avec une majorité des deux tiers qui est clairement constatée, la proposition est adoptée à la majorité. Ce qui met fin aux modifications à la révision des règles d'ordres et de procédures assemblée de la CADEUL. On arrive au point 10. Autres sujets.

11. Autres sujets – Date de la prochaine séance

Annabelle Lemire (Vice-présidence aux affaires institutionnelles)

Prochaine séance, vendredi prochain il va avoir le caucus d'élections. C'est pour élire des délégués, des gens de vos associations sur le CA de l'université Laval, la commission des études et plusieurs autres comités. Autrement, l'assemblée générale arrive le 10 octobre. La prochaine séance normale du caucus va être le 19 octobre prochain.

Présidence

Des questions? Non. On passe aux événements des associations.

11. Autres sujets – Événements des associations

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Je demanderais aux associations qu'ils nous disent s'ils ont des événements à venir.

Chimie

Le 6 octobre on est heureux de tenir la marche Gravir pour l'espoir au Mont St-Anne. C'est une activité qu'on tient à chaque année ou presque. Les profits vont à la Société québécoise de lutte contre le suicide, prévention du suicide. Si vous êtes intéressé à gravir le Mont St-Anne je vais envoyer le site de l'évènement sur le groupe du caucus. Il va y avoir plein d'étudiants en chimie pour monter avec vous et tous ceux qui le veulent. Sion, si vous voulez simplement nous encourager, ça va nous faire plaisir aussi de recueillir les dons.

Sciences infirmières

Dimanche on a notre tailgate.

Psychologie

On a notre rallye-appart le 5 octobre. Comme je l'ai dit dans le CDEA on est toujours à la recherche d'appartements à St-Foy. Donc si vous avez un appartement, toutes les fournitures, que ce soit boisson ou bâches, afin de protéger ses fournitures, vous conservez ce qui reste à la fin. Vous pouvez me contacter par Facebook Jérôme Labelle

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

Petit rappel, c'est le dernier caucus avant le camp de formation. Donc, le formulaire est sur le groupe caucus. Il a également été envoyé dans votre courriel d'asso. On a hâte de vous voir le 6 et 7 octobre, suivi d'un tailgate des assos par la suite. Je vais republier le formulaire et mettre le tailgate des assos sur le groupe caucus.

Communication publique

Pour continuer sur ce que Psychologie a dit, sont vraiment fin donc si vous avez des apparts, vous pouvez les passer à eux. Je vous inviterais à augmenter votre feed Instagram avec des citrouilles et les pommes qui s'en viennent bientôt sur l'île d'Orléans.

Chimie

Est-ce qu'on va avoir la programmation du camp de formation bientôt, juste pour savoir...

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

Oui, la programmation va sortir la semaine prochaine. On va l'envoyer par courriel et aussi faire un évènement non public que je vais tous et toutes vous inviter. Je vous suggère également de mettre votre exécutif sur cela. Ça va permettre d'avoir l'horaire là et je vous le dis il y a quand même plusieurs modifications cette année. Je crois que vous n'êtes pas trop prêts et prêtes aux conférences qui s'en viennent.

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

Jeudi prochain, c'est l'Oktoberfest. 2^e édition organisée par la CADEUL. Donc, si vous n'avez rien de prévu jeudi je vous invite à venir en grand nombre.

Présidence

Autres évènements des assos. Non. Bière post-caucus.

11. Bière postcaucus

Laurence Laberge (Vice-présidence aux affaires socioculturelles)

On a une réservation au Pub U pour la bière post-caucus. On vous invite à prendre une bonne bière.

11. Autres sujets – Point joie

Laurence Vaillancourt (Vice-présidence aux affaires internes)

Je rappelle que le jeu du mois était Happy Land et je félicite l'association d'éducation et intervention sportive qui ont gagné la première place. Je vous avais mentionné au dernier caucus qu'on ferait un questionnaire style un jeu. Je vous suggère qu'on reporte cela au prochain caucus et le jeu du mois que je vous propose ce mois-ci est un classique de notre génération qui est Bubble Trouble. Je vais publier le lien sur notre groupe caucus. Si vous n'êtes pas sur le, écrivez-moi, je vais vous ajouter.

12. Clôture de la séance

Résolution CAE-A18-09-21-10

Il est proposé par Sciences sociales, avec l'appui d'Agroéconomie :

Que la séance du 21 septembre 2018 soit levée.

Aucune demande de vote.

Adoptée à l'unanimité.



Annabelle Lemire

Vice-présidente aux affaires institutionnelles